



enveloppe recherche

propositions de programmes pour l'année 2003

**Conseil ministériel de la recherche
Mission de la recherche et de la technologie**

2

VOL. 2

- 3** **Groupe de programmes n° 4 :**
Création artistique et musicologie
- 4 Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
14 Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM)
20 Délégation aux arts plastiques
- 29** **Groupe de programmes n° 5 :**
Socio-économie de la culture, études et prospective
- 30 Département des études et de la prospective
44 Direction du livre et de la lecture
- 48** **Groupe de programmes n° 6 :**
Programmes pluridisciplinaires, valorisation de la recherche
- 49 Mission de la recherche et de la technologie
96 Institut national d'histoire de l'art
101 Délégation générale à la langue française
107 Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
- 113** **Groupe de programmes n° 7 :**
Recherche architecturale
- 114 Direction de l'architecture et du patrimoine
122 Liste des abréviations

*(voir le volume 1 pour les autres groupes de programmes et l'introduction
à la programmation 2002)*

Création artistique et musicologie

groupe de programmes n° 4

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

Activité de recherche en 2003

La création de la Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (DMDTS), résultant de la fusion de la Direction de la musique et de la danse (DMD) et de la Direction du théâtre et des spectacles (DTS), a été rendue effective par un décret du 21 septembre 1998. La nouvelle direction a été constituée de manière à mettre en œuvre une politique d'ensemble en faveur du spectacle vivant.

En 2003, la politique de la DMDTS en faveur de la recherche fait l'objet d'une réforme importante. Elle vise principalement deux objectifs :

- élargir le domaine d'intervention à de nouvelles disciplines (théâtre, cirque, arts de la rue...) ;
- réformer un dispositif mis en place au début des années 90 dans un contexte scientifique et technique qui a, depuis, considérablement évolué ;
- relancer une politique d'appel à projets.

Pour cela, un nouveau conseil scientifique est constitué. Il aura à évaluer les projets et activités de recherche soutenus par la DMDTS.

Les objectifs scientifiques en sont les suivants :

- en terme de création artistique : contribution au renouvellement des formes artistiques, à travers l'émergence de nouveaux outils matériels et conceptuels (notamment sous l'effet des mutations technologiques, du désir de croisement des disciplines artistiques...)
- en terme de culture artistique : analyse de la création artistique dans ses dimensions historique, ethnologique, esthétique, sociologique, économique, linguistique...
- en terme de pédagogie : étude des didactiques spécifiques à ces disciplines artistiques, étude de la psychologie de la perception...
- en terme de patrimoine : accès aux sources (inventaires et catalogage des fonds), conservation, valorisation et transmission du patrimoine (numérisation des archives et accès sur le net)

D'autre part, la politique de valorisation de la recherche (soutien à des sociétés savantes, colloques, publications...) va être poursuivie et amplifiée.

**DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE,
DU THEATRE ET DES SPECTACLES**

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Appel à projets

Les projets feront l'objet d'un examen par le nouveau conseil scientifique de la DMDTS dont l'arrêté de création est sur le point d'être publié à la date de rédaction de la programmation.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		150 000 €	150 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- musicologie
- recherches sur la musique à la Renaissance
- constitution d'une base de données sur le patrimoine musical français
- histoire du livres – incunables XVIème siècle
- systèmes de représentation

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (CESR)
(UMR 6576 du CNRS)
59, rue Néricault-Destouches / 37013 TOURS CEDEX (Accord-cadre)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- Université Français Rabelais
- CNRS
- MCC/DLL

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		30 500 €	30 500 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

BUREAU DU PATRIMOINE ET DE LA MEMOIRE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- musicologie
- inventaire des sources musicales
- monumentales Rameau/Debussy
- écrits sur la musique
- histoire de la musique en France et en Europe à l'époque moderne et contemporaine
- opéras et institutions musicales en France et en Europe

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Institut de recherche sur le patrimoine musical en France (IRPMF)
(UMR 200 du CNRS)
BNF / 2, rue de Louvois / 75002 PARIS (Accord-cadre)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- BNF
- CNRS

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		30 500 €	30 500 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- acoustique musicale
- étude acoustique des instruments de musique
- perception des sons musicaux
- acoustique des lieux de diffusion

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Laboratoire d'acoustique musicale
(UMR 7604 du CNRS)
11, rue de Lourmel / 75015 PARIS (Accord-cadre)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS
Université Paris VI

DUREE DU PROJET :

Programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		38 000 €	38 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- synthèse multisensorielle par modèles physiques
- interaction instrumentale (interfaces gestuelles à retour d'effort)
- logiciels GENESIS, MIMESIS et TELLURIS

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Institut national polytechnique de Grenoble
(laboratoire ICA)
46, avenue Félix-Viallet / 38031 Grenoble CEDEX

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Collectivités territoriales (région, ville)

Il est important de signaler que l'ACROE, partenaire par convention de ce programme, bénéficie d'un financement complémentaire de la DMDTS sur du Titre IV (270 000 €)

DUREE DU PROJET :

Programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch.66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		46 000 €	46 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- design sonore
- simulation spatiale
- modélisation acoustique des sources sonores
- acoustique prévisionnelle

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Institut de recherche et de coordination acoustique/musique
Centre Georges Pompidou
1, place Igor-Stravinsky / 75004 PARIS

Cette dotation sera fusionnée en 2004 avec le soutien de base attribué au laboratoire de recherche de l'IRCAM.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Différents contrats de recherche

DUREE DU PROJET :

Programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		153 000 €	153 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE LA MUSIQUE, DE LA DANSE, DU THEATRE ET DES SPECTACLES

BUREAU DES ECRITURES ET DE LA RECHERCHE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

- ethnomusicologie
- analyse musicale
- musiques du Monde
- création de contenus multimédia
- internet

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Laboratoire d'ethnomusicologie – Musée de l'Homme
(UMR 8574 du CNRS)
17, place du Trocadéro / 75116 Paris (Accord-cadre)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- CNRS
- Université de Caen
- Musée du quai Branly

DUREE DU PROJET : programme pluriannuel

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		40 000 €	40 000 €

**CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE
GEORGES POMPIDOU**



**INSTITUT DE RECHERCHE ET COORDINATION
ACOUSTIQUE/MUSIQUE
(IRCAM)**

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COORDINATION ACOUSTIQUE/MUSIQUE (IRCAM)

Recherche et développement à l'Ircam en 2003

Les évolutions des recherches et de développements de l'Ircam pour l'année 2003 sont globalement conçues, en cohérence avec le nouveau projet institutionnel conduit par Bernard Stiegler, dans le sens d'une extension du champ d'activités, se déployant selon les axes suivants :

- élargissement des thématiques de recherche aux sciences humaines et sociales, dans le cadre de la constitution d'une nouvelle équipe " Formulation du musical ",
- extension des développements logiciels à des cibles d'utilisation nouvelles : musicologues (outils d'analyse), pédagogues (Education nationale), public mélomane (projet Cuidado, documentation hypermédia des œuvres musicales, projet Phase), communautés académiques et industrielles de développeurs (logiciels libres),
- application des compétences scientifiques et technologiques, développées dans le contexte de la musique contemporaine, à un champ artistique plus large : musiques improvisées, travail avec les interprètes, pôle technologies pour le spectacle,...

Cette extension du périmètre de travail vient renforcer les éléments de spécificité du secteur scientifique de l'Ircam au sein du paysage national et international de la recherche, en tant que :

- pôle d'expertise interdisciplinaire très large autour des sciences et technologies de la musique et du son,
- activité intégrée articulant recherche scientifique et développement d'applications informatiques (compétence techno-scientifique),
- activité de recherche inscrite au sein d'une institution à vocation culturelle, qui confère à l'Ircam une situation privilégiée pour aborder les mutations en cours de la production et de la diffusion musicales en rapport avec la généralisation des technologies numériques.

C'est selon ces directions que le projet de renouvellement de l'UMR Ircam-CNRS, présenté dans le cadre du comité d'évaluation qui s'est tenu le 14 juin dernier, a été conçu. L'Ircam y apparaît comme laboratoire d'interface, à la fois entre domaines scientifiques couvrant un champ disciplinaire très large, mais aussi comme prototype d'institution concrétisant l'interaction art/sciences. Si le rattachement principal du laboratoire au département STIC (sciences et technologies de l'information et de la communication) du CNRS est en bonne adéquation avec le " cœur de métier " des chercheurs et ingénieurs de l'Ircam, ce nouveau projet se traduit également par la réintroduction de thèmes de recherche relevant du département SHS (sciences de l'homme et de la société). Le soutien de ce département à l'UMR se concrétise d'ores et déjà par le rattachement en cours de deux chercheurs CNRS, Jacques Theureau et Pierre Vermersch, apportant chacun leur expertise dans de nouveaux domaines en cohérence avec les nouveaux chantiers de l'Ircam. On ne peut également que se réjouir de l'affectation au laboratoire, demandée depuis plusieurs années et effective début 2003, d'un personnel administratif du CNRS (Didier Périni).

Ces évolutions ont motivé la constitution d'une nouvelle équipe " Formulation du musical ", animée par Nicolas Donin, qui a pour vocation de coordonner les recherches relevant des sciences humaines et sociales (ergonomie, psycho-phénoménologie, histoire et musicologie) au sein du secteur scientifique, en interaction étroite avec les autres équipes, ainsi qu'avec les autres départements de l'Ircam. L'objet principal des

recherches, à la fois d'ordre conceptuel et méthodologique, porte sur les pratiques musicales au sens large dans leur rapport à la technologie. Dans la lignée des travaux des groupes de travail constitués en 2002 autour de l'analyse musicale, l'activité de cette équipe s'incrina en particulier en synergie avec les travaux des équipes Analyse/synthèse et Représentations musicales, dans le cadre de nouveaux projets de recherche et de développement autour d'outils pour l'analyse associant les logiciels Audiosculpt/SuperVP et OpenMusic. Ces projets viennent systématiser, en les étendant, un ensemble de problématiques, transversales à l'ensemble des équipes, relatives à l'analyse des contenus musicaux. On notera à ce propos le démarrage de deux nouvelles thèses en Analyse/ synthèse, l'une, menée par Kasper Souren, sur l'analyse automatique des structures musicales, l'autre, effectuée par Ariel Livshin, sur la reconnaissance des instruments.

Les projets autour des outils d'analyse concrétisent également l'extension des travaux de développement, traditionnellement tournés vers les compositeurs, vers de nouveaux types d'utilisateurs (musicologues). Plus largement, dans la lignée du projet Musiquelab auquel l'équipe Systèmes temps réel a apporté son soutien technique, l'enjeu est de systématiser la diffusion de l'expertise de l'Ircam auprès de cibles plus larges (Education nationale, public mélomane). Cet objectif passe par la mise en œuvre de partenariats institutionnels et industriels, ainsi que par le développement dans l'Ircam d'une culture de l'ingénierie des besoins et des usages. Au-delà de la mise en œuvre de méthodes de retour d'usage pratiquées dans le cadre des activités de développement et des projets européens, ce dernier objectif se concrétise d'ores et déjà par la participation de l'Ircam au Laboratoire des usages, associant différents partenaires scientifiques, industriels et institutionnels autour d'une plateforme d'expérimentation interdisciplinaire installée à la Cité des sciences et de l'industrie. Un autre élément important de cette stratégie, complémentaire à la formule du Forum, est la diffusion de logiciels de l'Ircam sous licence libre, s'adressant à des communautés de développeurs dans des contextes universitaires et privés. Le projet européen Agnula lancé en 2002, fournit une première plate-forme vouée à fédérer la diffusion, en collaboration avec la société RedHat, de plusieurs logiciels de l'Ircam, dont jMax. La création d'une nouvelle équipe Logiciels libres et ingénierie logicielle, animée par François Déchelle, inscrit cet objectif dans une structure au sein du département Recherche et développement, qui a en outre pour mission de mener un travail de veille et de coordination sur les méthodes et outils de développement.

Cette extension du champ des recherches et développements a trait également à leur rapport au domaine artistique, selon de nouvelles voies qu'il s'agit d'explorer. Un aspect de celles-ci concerne le travail avec les interprètes, en particulier dans le cadre de la musique improvisée, (démarrage de la thèse de Gilbert Nouno autour de l'analyse de la pulsation dans le jazz, poursuite des travaux en Représentations musicales sur l'analyse "agnostique" du style musical). Un autre objet de collaboration avec des interprètes et compositeurs porte sur la réalisation de "nouveaux instruments" combinant dispositifs de captation et procédés de synthèse et de diffusion (nouveau projet de Philippe Manoury autour de la captation des modes de jeu des cordes, projet de thèse de Nicolas Misdariis sur le couplage entre synthèse sonore et du rayonnement). Un autre aspect concerne la mise en place du pôle Technologies pour le spectacle, qui va donner lieu à de nouvelles directions de travail, tant du point de vue de la recherche que du développement d'outils spécifiques (captation du geste dansé, suivi de la voix au théâtre, diffusion spatiale du son pour l'Opéra ou le cinéma, interaction son/image pour les projets multimédia, etc.). Il est à noter à ce titre une convergence d'intérêt de plusieurs équipes autour de problématiques d'interactions entre médias, tant du point de vue de la perception intermodale (Acoustique des salles, Perception et cognition musicales et Design sonore) que du couplage action/perception (Analyse/synthèse, avec la mise en place du projet Phase). Nombre de ces nouveaux axes d'investigation sont également en rapport avec les technologies temps réel développées à l'Ircam et leur application à la synchronisation avec d'autres médias. Ces évolutions, ainsi que l'arrivée à maturation du projet jMax, ont amené une réorganisation des activités donnant lieu à la création de l'équipe Applications temps réel. Celle-ci, succédant à l'équipe Systèmes temps réel, orientera ses activités de recherche et développement autour des différentes applications envisagées du temps réel, notamment en production et en recherche, et non plus uniquement du point de vue de l'évolution du système sous-jacent (Max/jMax).

Dans les évolutions de l'organisation, il convient également de mentionner l'établissement de liens plus organiques entre les équipes Perception et cognition musicales et Design sonore, par la participation de Patrick Susini en tant que coordinateur scientifique de cette dernière. Cette structuration ne fait que formaliser une convergence effective entre les activités de Design sonore et les recherches menées sur la qualité acoustique, qui se traduit en particulier en 2003 par la mise en place de nouveaux projets de collaboration industrielle, notamment avec la SNCF (nouvelle thèse CIFRE de Jérôme Tardieu) et avec Renault.

Enfin, l'année 2003 concrétisera l'aboutissement de plusieurs projets européens occupant une place importante dans l'activité de recherche et de développement de l'Ircam (Cuidado, Listen, Carrouso), dont le renouvellement ou les évolutions, dans le cadre du 6ème PCRD ou de programmes nationaux, devront faire l'objet d'une attention particulière.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION : CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

SERVICE : IRCAM

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations recherche 36 60 95 Subventions aux établissements		
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Total :		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total :	634 000 €	624 000 €

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III		888 090 €	Subvention Cnac-GP
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION : CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

SERVICE : IRCAM

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Soutien de programmes de l'IRCAM et du DEA Atiam

- acoustique instrumentale
- acoustique des salles
- perception et cognition musicales
- analyse et synthèse des sons
- représentations musicales
- applications temps réel
- logiciels libres et ingénierie logicielle
- services en ligne

- DEA Atiam

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : IRCAM

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		634 000 €	624 000 €

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

Activités de recherche en 2003

Bilan 2002

Le programme de recherche 2002 de la Délégation aux arts plastiques qui avait été présenté au dernier conseil ministériel de la recherche a été engagé. Cinq recherches, en réponse à l'appel à projets ont été retenues :

- Deux recherches concernent la thématique "restauration, conservation de l'art contemporain" ; la première est consacrée à la conservation du Net Art, par Anne Laforêt du laboratoire Culture et Communication de l'université d'Avignon Pays de Vaucluse ; la seconde établira, dans un but de conservation préventive, "un questionnaire à destination des artistes au moment de l'acquisition de leurs œuvres", par Pascale Samuel pour la SARL Le troisième Pôle;
- Une recherche concerne la thématique "L'art et la ville" avec "Les procédures de commande et les œuvres" par Gaétane Lamarche-Vadel pour la Fondation Braillard à Genève ;
- Deux recherches sont réalisées respectivement par deux écoles supérieures d'art : L'une par l'école de Montpellier Agglomération sur "Montpellier, cité méditerranéenne. Influence de l'imaginaire maritime sur des œuvres d'art issues de la commande publique et pensées et réalisées dans les villes maritimes" par Didier Malgor et une équipe universitaire ; l'autre par l'école d'art de Nice Villa Arson sur la "Construction de situations collectives d'invention", avec le dispositif SCAN (Studio de Création Numérique) de l'école, par Jérôme Joy et Paul Devautour.

Programme 2003

Les orientations du programme pour 2003 ont été débattues lors du conseil scientifique de la recherche et des études de la DAP du 15 novembre dernier. Le débat s'est appuyé sur l'examen des rapports de recherche financés par la DAP qui ont été remis en 2002 et a pris en compte les résultats de l'appel à projets commun DAPA/ DAP sur le thème "Art, architecture et paysage".

Les thématiques de 2002 seront re-proposées à l'exception de celle concernant "l'éducation et la sensibilisation artistique" qui, ayant fait l'objet de plusieurs recherches, donnera lieu à un travail de synthèse et d'exploitation des résultats par les services concernés. Ces thématiques sont la conservation et la restauration de l'art contemporain, l'évolution de l'art contemporain depuis l'apparition de la vidéo et du multimédia, l'art et la ville, l'évaluation des pratiques plastiques et enfin les politiques territoriales et les processus de décision en matière d'art contemporain.

Il a été décidé de poursuivre la réflexion sur la recherche dans les écoles supérieures d'art. Les deux projets de recherche de Montpellier et de Nice Villa-Arson retenus en 2002, ajoutés à celui de l'école de l'image de Poitiers-Angoulême retenu en 2001, constituent des terrains d'expérimentation d'où peuvent émerger des problématiques de recherche qui ne seraient plus seulement limitées à des regards portés depuis les disciplines universitaires constituées (sociologie, histoire de l'art, esthétique...) mais s'interrogeraient sur la frontière entre la création et la recherche et entre leurs modes de finalisation (travail critique, production artistique, mise en œuvre de savoirs dans une profession). La délégation organisera, au printemps 2003, avec l'ensemble des écoles d'art et avec des chercheurs concernés, un séminaire sur ces questions.

Le thème de la conservation-restauration de l'art contemporain, introduit dans le programme de recherche en 2002, sera poursuivi en 2003, en prenant le cas concret et extrême de la reconstitution de la collection du Frac Corse qui nécessite une approche philosophique et esthétique globale.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations recherche 36 60 95 Subventions aux établissements		
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	76 000 € 76 000 €	64 000 € 64 000 €

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

" Réflexion pour une philosophie de la conservation et de la restauration, dans des situations extrêmes, destruction partielle ou totale des œuvres. Etude du cas de la collection sinistrée du Frac Corse".

Pour ceux qui ont mission de conserver le patrimoine, l'acquisition d'une œuvre contemporaine implique souvent de prendre en charge de manière spécifique sa conservation. Les problèmes de conservation préventive déjà expérimentés pour les domaines traditionnels de l'art se posent actuellement de manière originale et les réponses sont peu coordonnées.

En effet, en raison des matériaux utilisés par les artistes, la question se pose d'emblée de la documentation technique et des procédures d'indexation à mettre en œuvre pour assurer dans la durée la pérennité de l'œuvre ou au moins un avenir en conformité avec les souhaits de l'artiste et les impératifs de gestion d'une collection publique. (*problèmes de conservation et de restauration*).

Avec le cas du Frac Corse qui a vu une partie de sa collection détruite dans un incendie, les responsables de collection sont interpellés pour une réflexion qui dépasse la technique et la restauration du support physique des œuvres. Cette réflexion, philosophique et esthétique, porte sur la reconstitution d'une collection dans son ensemble, sur la restauration des œuvres endommagées ou la re-fabrication éventuelle des œuvres détruites.

L'œuvre endommagée peut-elle être reproduite, recomposée, recrée ?

Les propositions devront tenir compte premièrement de la volonté de l'artiste de fabriquer une œuvre similaire et de la possibilité matérielle de la réaliser, deuxièmement de la volonté de l'artiste de fournir, éventuellement, pour la collection concernée, une œuvre non pas identique mais équivalente. En l'absence de l'artiste, sur quoi le responsable de collection peut-il fonder sa réflexion pour reconstituer ou non l'œuvre détruite ?

La réflexion, à partir du cas concret du Frac Corse, devra être conduite par une équipe pluridisciplinaire, associant, autour de la directrice du Frac, un conservateur-restaurateur, un historien d'art et/ou un critique d'art et/ou un curator qui a la pratique de la production des œuvres avec les artistes et un juriste.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : A déterminer

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A déterminer	A déterminer

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Evolution de la présentation de l'art contemporain

Les projets de recherche porteront sur l'évolution de la présentation de l'art contemporain depuis l'apparition de la vidéo et du multimédia. Ils étudieront l'impact des nouveaux outils de création et de diffusion sur les modalités de diffusion et de réception des œuvres d'art contemporain.

Les projets pourront notamment analyser les nouveaux espaces de diffusion, qu'il s'agisse de la transformation de l'architecture des lieux d'exposition ou des nouveaux dispositifs interactifs ou immersifs. Cette analyse sera faite en regard des modes d'appréhension et de réception des nouvelles formes de l'art : monstration, place et rôle du spectateur, etc.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A déterminer	A déterminer

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Les œuvres d'art dans l'espace urbain

Les projets porteront sur la conception des œuvres, leur adaptation à l'espace urbain dans sa diversité, leur appropriation par les habitants, leurs devenir esthétiques et sociaux.

Ils pourront avoir pour objet les œuvres de la commande publique, le 1%, le mobilier urbain, la signalétique (en particulier des entrées de ville). Ils s'intéresseront, en amont de l'installation des œuvres, à la phase de création avec l'analyse des relations entre les artistes, les architectes, les urbanistes, les collectivités et, en aval, à la phase de vie publique des œuvres, avec l'histoire et leur réception par les habitants, avec les questions de prévention, de maintenance, de restauration et de responsabilité des maîtres d'ouvrage vis à vis du droit des artistes.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A déterminer	A déterminer

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

La critique d'art aujourd'hui.

Au-delà du moment de sa création, l'œuvre d'art n'existe que médiatisée par des discours. Le discours de la critique est aussi l'un de ceux qui font que l'art existe pour la communauté.

Il relève donc des missions de la délégation aux arts plastiques de considérer la critique d'art et de prêter attention aux conditions de son exercice.

La recherche portera sur les questions suivantes : Où est la critique d'art aujourd'hui ? Qui sont les critiques d'art et dans quelles conditions exercent-ils leur activité ?

Plus pratique personnelle en parallèle à d'autres fonctions, dans la grande majorité des cas, que réellement profession à part entière, la critique demande à être réenvisagée en relation avec l'ensemble du monde de l'art contemporain. Quelle est la spécificité de sa situation présente, par rapport notamment à son histoire ? Comment évaluer son rôle actuel ? Quelles sont les perspectives d'évolution du discours critique sur l'art contemporain, de son exercice, de ses supports ?

L'enquête devra être conduite également par comparaison avec l'état de la question à l'étranger.

Elle sera menée par une équipe pluridisciplinaire.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A déterminer	A déterminer

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Analyse des collections du Fonds national d'art contemporain.

Le Fonds National d'Art Contemporain (Fnac) acquiert chaque année, pour le compte de l'Etat, des œuvres d'art contemporain, sur propositions de commissions d'achats dont les membres sont renouvelés tous les trois ans (commission arts plastiques, commission photographie, commission arts décoratifs, design, métiers d'art).

Le Fnac souhaite une analyse de son fonds arts plastiques (augmenté de certaines œuvres acquises par la commission d'achat photographie) et du rôle joué, ces quinze dernières années, par les commissions d'achat. La collection arts plastiques pour la période concernée s'est enrichie d'environ 5000 œuvres (hors les fonds Pereire et Clareboudt).

Trois critères président généralement aux choix des commissions : faire des achats prospectifs en acquérant des œuvres de jeunes artistes, constituer des ensembles sur des artistes significatifs, être ouvert à la scène internationale.

La recherche devra permettre une évaluation globale eu égard aux trois critères généraux d'achats, en analysant plus précisément l'attention portée à la scène française. Les achats des commissions sont-ils en phase avec l'actualité des expositions dans la période concernée (galeries, biennales, y compris à l'étranger), avec l'actualité en région (centres d'art, Frac, écoles d'art..), sont-ils complémentaires ou équivalents des achats des autres institutions publiques françaises (Frac, musée), etc ?

Dans sa politique de soutien à la création, le Fnac est souvent pionnier pour l'acquisition d'œuvres de jeunes artistes. Avec un recul de quinze ans, ces choix ont-ils été confirmés (par des acquisitions ultérieures par le Fnac ou par d'autres institutions). Y a-t-il eu une évolution de la politique d'achat du Fnac à ce sujet ?

Pour les artistes reconnus, le Fnac a-t-il rendu compte de toutes les étapes de leur production ?

Pour les artistes étrangers, y-a-t-il une évolution dans l'attention portée aux scènes internationales ?

La recherche s'appuiera sur les données quantitatives disponibles au Fnac (inventaire informatisé, statistiques diverses par année, par coût, par type d'œuvres, par nationalité des artistes, par provenance-achat aux artistes ou aux galeries, en France ou à l'étranger), sur les données fournies par la base nationale de Vidéomuseum et sur les connaissances des conservateurs et des inspecteurs de la Dap, spécialistes du domaine concerné. Elle devra s'attacher à des analyses plus fines de quelques exemples précis significatifs.

Cette évaluation globale devra être conduite par une équipe universitaire de chercheurs spécialistes de l'art contemporain avec l'équipe du Fnac et les inspecteurs de la DAP

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : A déterminer

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A déterminer	A déterminer

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DELEGATION AUX ARTS PLASTIQUES

SERVICE : DEPARTEMENT DES ENSEIGNEMENTS, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Les politiques territoriales et les processus de décision

L'Etat et les régions sont engagés en partenariat dans les nouveaux contrats de plan ; la loi d'aménagement du territoire, en créant les agglomérations et les pays, procède à une redistribution des compétences ; il est important d'étudier les contours de cette nouvelle géographie en matière de décision pour l'art contemporain.

Une recherche, dont l'objectif, à terme, est de mieux comprendre comment s'élaborent les décisions (celles des élus, des professionnels, des administrateurs, etc.), quels en sont les critères et les "chefs de file" selon les situations. Cette recherche sera conduite en s'appuyant sur l'analyse de cas actuels ou récents.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : A déterminer

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A déterminer	A déterminer

**socio-économie de la culture
études et prospective**

groupe de programmes n° 5

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

Activités de recherche en 2003

1 - Bilan 2002

Certains domaines de recherche continuent d'être mieux connus par des études d'approfondissement. Dans le domaine économique, une étude a été lancée sur la tarification dans les établissements culturels. Dans le domaine des publics, la recherche sur les pratiques culturelles des jeunes est enrichie par la mise en place d'un panel sur 6 ans mis au point avec le ministère de l'Education nationale. Les enquêtes sur les pratiques vocales amateurs ainsi que sur le public fréquentant les archives font l'objet d'un volet complémentaire. L'analyse des métiers artistiques s'est étendue aux bibliothécaires.

De nouvelles voies de recherche ont été ouvertes dans le domaine de l'exploration globale des pratiques et des comportements culturels : on s'attache désormais à mieux connaître les modes de constitution de l'identité culturelle aussi bien que l'héritage culturel acquis par les transmissions familiales. L'analyse économique du secteur culturel s'est intéressée à des domaines nouveaux, comme les industries du multimédia qui connaissent actuellement des difficultés importantes.

Sur le plan de la valorisation, le DEP a publié dans ses différentes collections les résultats des travaux menés les années antérieures : " les emplois jeunes ", " le patrimoine saisi par les associations " et les résultats des travaux sur le festival d'Avignon dans la collection Question de Culture ; " les grands groupes des industries culturelles et les pratiques musicales en amateur liées à l'informatique dans la collection Travaux du DEP. Le colloque sur " Le(s) public(s). Politiques publiques et équipement " s'est déroulé fin novembre 2002.

2 - Programme 2003

Le programme 2003 reprend la réalisation de l'enquête sur les références communes de trois pays européens, la France, l'Allemagne et l'Italie qui n'a pu être lancée en 2002 et en modifie la répartition budgétaire sur deux années. Il comprend un programme d'approfondissement par appel d'offre sur le rôle des grands groupes dans l'économie culturelle et des travaux sur les publics des festivals.

Le Comité d'histoire, dont le DEP assure la gestion des moyens, poursuit ses travaux de recherche pluriannuels sur les années 1981 à 1988.

Il convient de souligner que le DEP renforce ses liens avec le monde de la recherche et les universités à travers ses appels d'offre et par la mise en place d'un séminaire sur les nouvelles tendances de l'économie de la culture.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34.97 90 Fonctionnement 31.90 90 Vacations	99 000 €	
	AP	CP
Titre V : 56 98 Equipement Etudes	381 000€	371 000€
Total	381 000€	371 000€
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation		
Total	122 000€	122 000€

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34 97 65 20 34 97 65 10	1 079 000 € 206 137 €	Etudes Publications
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRE 34 97 90, 34 98 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 99 091 €

Répartition des crédits	Nature des soutiens de programme
26 000 €	Achats de livres, souscriptions d'abonnements, achat de documentation pour le service documentation du département
7 600 €	Frais de maintenance et d'entretien de matériel de bureau, fournitures consommables
12 200 €	Travaux préparatoires à la publication d'études (traductions, travaux éditoriaux)
33 291 €	Traitements d'enquêtes
5 000 €	Participation à des journées d'études, des colloques
15 000 €	Organisation de journées d'études

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31.90 90 : 18 294€

Répartition indicative des vacances	Nature du programme soutenu
à définir	
à définir	
à définir	

Autres crédits de vacances : indéterminé

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**



CONTRATS D'ETUDES

(chapitre 56.98)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Les références communes et réciproques des Français, des Allemands et des Italiens.

A la suite des études qualitatives exploratoires réalisées en 1998 et 1999, et compte tenu de l'ampleur du projet, une étude de définition a été conduite en 2000 : elle a consisté à élaborer un questionnaire d'enquête en trois langues, à le tester auprès de 30 ressortissants des trois pays retenus pour la recherche (France, Italie, Allemagne), à définir les modalités d'une enquête quantitative auprès des trois populations (taille et structure des échantillons, modes de passation des questionnaires).

A l'issue de ce travail, le DEP a élaboré un cahier des charges et lancera un appel d'offre européen en 2003 et 2004. En 2003, après le choix du contractant, l'enquête sera réalisée sur un pays, puis en 2004 sur deux autres pays (interrogation simultanée d'échantillons représentatifs de 15 ans et plus, auprès de 1440 individus par pays). Au cours de ces deux années les premiers traitements statistiques seront réalisés afin de fournir une première série de résultats. L'interprétation sociologique et les discussions publiques des résultats auront lieu en 2005.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Un appel d'offres européen pour la réalisation des enquêtes terrains va être lancé.

DURÉE :

24 mois

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2003		120 000 €	120 000 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

La place des grands groupes dans le secteur culturel marchand

Tous les secteurs des industries culturelles connaissent le poids souvent croissant de groupes importants voire de conglomérats qui allient la culture et la communication à des activités différentes. De nombreuses analyses ont, durant les années 1980, mis l'accent sur les stratégies industrielles des groupes de communication au niveau européen et mondial en particulier en termes de spécialisation ou d'exploitation de synergies supports/contenus ou entre activités. Aujourd'hui, ces groupes, fréquemment mondialisés, semblent de plus en plus gouvernés par des logiques financières.

Il apparaît nécessaire de procéder à une relecture sur le long terme de leurs orientations et de leur comportement au sein des filières dont ils sont partie prenante afin de mieux apprécier la place qui reste aux firmes petites et moyennes et l'enjeu que constitue le soutien public apporté aux différentes industries culturelles.

L'étude de définition réalisée et publiée en 2002, servira à définir les thèmes de l'appel d'offre.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoires de recherches (Université, CNRS) et cabinets d'étude

DURÉE :

18 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2003		82 400 €	72 800 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Les publics et l'économie des festivals et de l'événementiel

La forme festivalière (concentration d'une offre culturelle abondante dans l'espace et dans le temps, caractère festif, peu contraint, des manifestations, concentration de foules...) a pris une importance croissante dans l'offre culturelle. Elle est peut-être une voie alternative à la présentation "ordinaire" des spectacles et pourrait contraster avec la permanence et l'horizon temporel des institutions. Elle a par ailleurs une structure et des retombées économiques particulières.

1. Sur le plan sociologique, on étudiera des populations de festivaliers de manifestations occasionnelles très différentes (par exemple festival de rue d'Aurillac, festival de danse de Montpellier, festival Interceltique de Lorient, Festival de jazz à Marcillac).

Cette recherche pose des problèmes méthodologiques d'observation et de recueil d'informations intéressants en soi, dont la solution est susceptible de renouveler les approches traditionnelles des publics.

2. Au plan économique les études porteront sur :
 - les relations de concurrence et de complémentarité entre événements d'un même secteur,
 - le marché et ses opérateurs ainsi que les prestataires de services spécialisés,
 - les spécificités de l'économie des différents types événements (financements, mobilisation du bénévolat),
 - les retombées en termes d'image et de communication et l'impact économique territorial.

CONTRACTANT :

Equipes de recherche sur appel à proposition

DURÉE : 2 ans

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2003		30 400 €	30 000 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE PROGRAMME**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE :

Les pratiques culturelles et sportives des Français

Cette enquête a pour objectif de suivre l'évolution des pratiques culturelles dans le prolongement de la série des quatre enquêtes sur les pratiques culturelles des Français (1973,1981,1988,1997) et d'analyser les relations de complémentarité/concurrence qu'elles entretiennent avec les pratiques sportives.

Il s'agit plus généralement de disposer d'un baromètre de suivi des pratiques et des goûts culturels, à la fois plus léger et plus régulier que l'enquête " Pratiques culturelles des Français ".

Un groupe de travail regroupant des représentants des directions du ministère et des chercheurs spécialistes du domaine sera constitué.

Cette enquête par sondage sera effectuée auprès d'un échantillon d'environ 5 500 ménages dans le cadre de la partie variable de l'enquête permanente de l'INSEE sur les conditions de vie des ménages

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

INSEE.

DURÉE :

12 mois

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel

Coût	ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2003		90 000 €	90 000 €

ETUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPARTEMENT DES ÉTUDES ET DE LA PROSPECTIVE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Soutien aux travaux du Comité d'histoire du ministère de la Culture

En 2000, le Comité d'histoire a lancé sous la direction scientifique de Pascal Ory, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Paris I, un recueil d'archives écrites et orales et un programme de recherche sur les politiques culturelles de 1981 à 1988 dans le cadre d'une convention de recherche avec l'Université de Paris I.

Un avenant à la convention pour l'année 2003 permettra les travaux suivants :

1. continuer la campagne d'archives orales auprès des grands acteurs de la période (membres des cabinets et directeurs d'administration centrale et d'établissements publics) ;
2. la mise à jour permanente de la base bibliographique et l'établissement d'une chronologie ;
3. organisation de réunions préparatoires au colloque prévu en octobre 2003 ;
4. organisation d'un colloque de trois jours qui rendra compte des travaux menés dans le cadre de la convention et qui réunira en octobre 2003 à la Bibliothèque François Mitterrand les chercheurs ayant travaillé sur la période et des témoins-administrateurs de la période.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Université de Paris I

DURÉE :

2 ans

NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.

Coût	Ch. 56.98 art.	A.P.	C.P.
2003		58 200 €	58 200€

**DEPARTEMENT DES ETUDES ET
DE LA PROSPECTIVE**



**SUBVENTIONS DE RECHERCHE
VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Séminaire économie de la culture

Un groupe de travail constitué notamment d'économistes issues des écoles les plus représentatives, aura pour objectif de refonder un programme de travail sur ce thème. Il s'agit tout à la fois de décroiser la réflexion et d'ouvrir si possible de nouvelles problématiques en favorisant l'élargissement de nos contacts. Le concours des directions du Ministère ainsi que d'autres administrations (Finances, Industrie...) sera sollicité sur ce point.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Organismes d'études et de recherche

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche	ou de l'opération :	38 000 €	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
2003		38 000€	38 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Soutien à la recherche en socio-économie de la culture

En poursuite du programme lancé en 2002, il s'agit de soutenir des équipes de recherche en économie, sciences de la gestion et sociologie sur leurs apports envisageables dans le domaine culturel.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Organismes d'études et de recherche universitaires

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part

Coût total de la recherche	ou de l'opération :	45 000 €	
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art. 80	A. P.	C. P.
2003		45 000 €	45 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA PROSPECTIVE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Publics jeunes et publics professionnels

Il s'agit d'explorer sur deux grands festivals les comportements de publics particuliers.

- 1) Sur le Festival d'Avignon, l'observation des festivaliers "jeunes" devrait pouvoir fournir des indications importantes quant aux comportements spécifiques de ces publics et alimenter une réflexion sur le renouvellement des publics du festival et, et peut-être plus largement, du spectacle vivant.
- 2) Sur le Festival de Cannes, il s'agit d'observer cette manifestation comme élément fort du marché cinématographique et d'en tirer des renseignements sur son importance économique.

ORGANISME SUBVENTIONNE

Université d'Avignon

DUREE DU PROJET : 18 mois

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 49 000 €			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		39 000 €	39 000 €

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

(voir aussi le groupe de programmes n° 1)

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Programme de recherche 2003

Les nouveaux usages de lecture

La DLL pilote des recherches fondées sur des études de terrain (qualitatives et/ou quantitatives) afin de rendre compte des évolutions et des comportements des différents publics de lecteurs, ainsi que de leur rapport à l'offre documentaire.

Le programme soutenu en 2003 par la DLL et par le service “ études et recherche ” de la BPI portera sur le thème “ Numérisation et lien social : l'exemple des revues littéraires électroniques ”.

Les recherches lancées dans le cadre de l'appel d'offres 2000 – les transformations du rapport à l'écrit – ont donné des résultats très éclairants en matière de repérage, de lecture et de manipulation des textes *via* les écrans et les réseaux, mais la question des modes de socialisation de ce type d'écrits reste encore largement en suspens. L'existence de formes sociales spécifiques, liées aux facilités qu'offre Internet en matière de production, de transmission et de transformation des textes, est cependant manifeste. En s'appuyant sur l'exemple des revues littéraires électroniques, et dans la lignée de travaux précédents consacrés aux sociabilités développées autour du livre, cette recherche vise à mieux connaître les effets de ces transformations sur les réseaux sociaux dans lesquels circulent ces écrits..

(voir le volume n°1 pour les recherches patrimoniales soutenues par la DLL)

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations recherche 36 60 95 Subventions aux établissements		
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme <p style="text-align: right;">Total</p>		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	145 000 €	145 000 €

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III			
Titre IV	43.20, art. 12	45 735 €	Poursuite du Répertoire national des manuscrits littéraires français contemporains
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE

SERVICE : MISSION DES ETUDES

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Numérisation et lien social : l'exemple des revues littéraires électroniques

Les recherches lancées dans le cadre de l'appel d'offres 2000 – les transformations du rapport à l'écrit – ont donné des résultats très éclairants en matière de repérage, de lecture et de manipulation des textes *via* les écrans et les réseaux, mais la question des modes de socialisation de ce type d'écrits reste encore largement en suspens. L'existence de formes sociales spécifiques, liées aux facilités qu'offre Internet en matière de production, de transmission et de transformation des textes, est cependant manifeste. En s'appuyant sur l'exemple des revues littéraires électroniques, et dans la lignée de travaux précédents consacrés aux sociabilités développées autour du livre, cette recherche vise à mieux connaître les effets de ces transformations sur les réseaux sociaux dans lesquels circulent ces écrits. Quels sont les effets de ces nouveaux outils sur l'élaboration d'identités collectives ? Les frontières entre auteurs et lecteurs sont-elles plus labiles ? Internet démultiplie les possibilités de publication, il permet par exemple de publier des livres refusés par le circuit traditionnel et offre en théorie à tout écrivain la possibilité de créer lui-même sa propre communauté de lecteurs. Assiste-t-on alors, véritablement, à un accroissement de l'espace social autour d'une œuvre ? Les communautés de lecteurs sont-elles délocalisées et de ce fait, plus importantes et plus puissantes ? Peuvent-elles à terme, devenir des groupes d'intérêt qui concurrencent les autres filières plus traditionnelles ? Autant de questions que l'appel d'offres 2003 se propose d'intégrer dans son programme de recherche.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Bibliothèque publique d'information

DUREE DU PROJET : 1 an à compter du lancement de la recherche

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 45 000 €			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		45 000 €	45 000 €

**programmes pluridisciplinaires
valorisation de la recherche**

groupe de programmes n° 6

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE



MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE (MRT)

Bilan 2002 et propositions 2003

1. L'APPLICATION DU SCHEMA STRATEGIQUE POUR 2002-2004

Au cours de la réunion plénière du conseil ministériel de la recherche du 8 janvier 2002, le directeur de cabinet a validé les orientations du nouveau schéma stratégique de la recherche pour 2002-2004 en concertation avec les directions et les établissements publics sous tutelle concernés. Des compléments ont été proposés en séance par certains services et un document définitif a été publié et diffusé à l'ensemble du ministère en février 2002.

Le volet relatif aux actions menées directement par la MRT a fait l'objet de 6 fiches détaillées (chantiers DAG n°42 à n°47) dans le programme de travail 2002 de la DAG, intitulées de la manière suivante :

1. Mettre en œuvre le schéma stratégique de la recherche au ministère pour 2002-2004,
2. Elaborer un programme national de recherche en conservation, restauration et valorisation du patrimoine culturel,
3. Assurer un meilleur suivi opérationnel des activités des laboratoires de conservation des biens culturels,
4. Réaliser le bilan de 10 ans de partenariat scientifique et de valorisation de la recherche avec le CNRS et les universités,
5. Assurer et renforcer la participation française dans les instances de coordination et dans les réseaux européens,
6. Préparer les éléments de décision de la création d'un GIP en conservation et contrôle des supports numériques optiques ou magnétiques.

Au cours de l'année 2002, ces actions ont été menées par les agents de la MRT (en collaboration avec Relais-Culture-Europe pour les programmes internationaux) et pilotées par les comités scientifiques "analyse, conservation et restauration des biens culturels" et "informatique documentaire et multimédia" du conseil ministériel de la recherche et par le comité de coordination de l'accord cadre avec le CNRS.

Les grandes orientations du schéma stratégique ont été appliquées pour élaborer les documents de préparation de la loi de finances pour 2003 concernant les crédits de recherche.

Les programmes de recherche dont le financement était prévu en 2002 sur le BCRD ont été soutenus dans des délais beaucoup plus longs que les années précédentes en raison du "gel républicain" décidé par le Gouvernement qui a bloqué pendant près de 6 mois les engagements de crédits par les services.

En septembre, dès l'annonce du déblocage partiel des crédits, la MRT a organisé plusieurs réunions de concertation avec les gestionnaires de crédits de recherche pour parvenir à honorer les engagements vis à vis des partenaires scientifiques du ministère et à ordonnancer les crédits dans les meilleurs délais.

2. LES ACTIVITES ET PROPOSITIONS DES COMITES SCIENTIFIQUES DU CONSEIL MINISTERIEL DE LA RECHERCHE

2.1. Le comité “ analyse, conservation et restauration des biens culturels ”

Le comité “ analyse, conservation et restauration des biens culturels ” a organisé plusieurs réunions de travail en 2002. Il a élaboré collectivement des orientations scientifiques et établi une programmation 2003 des études et recherches répondant aux besoins prioritaires des institutions culturelles.

En complément des programmes d'études et de recherches sous la responsabilité des laboratoires (services à compétence nationale, GIP, etc.), la MRT a apporté un soutien spécifique à des activités transversales dans le domaine de la recherche : programmes collectifs de recherche (PCR) (*marquage des oeuvres d'art, étude des papiers et filigranes, séchage des bois archéologiques, encres ferro-galliques, conservation des dévédéroms*) ou de valorisation de la recherche à travers des subventions à des publications scientifiques ou à des actes de colloque.

La MRT a pris également en charge l'information sur les programmes européens au titre de point de contact national pour la partie sur le patrimoine de l'action-clé “ ville de demain et patrimoine culturel ” du 5^{ème} PCRDT qui se termine en 2002. Plusieurs communications ont été faites par la MRT lors de colloques internationaux sur la conservation et la restauration du patrimoine culturel (Cracovie, Budapest), la MRT a également participé à de nombreuses réunions interministérielles et européennes de préparation du 6^{ème} PCRD où elle a défendu l'importance de l'engagement européen en faveur des recherches sur le patrimoine.

Répondant aux attentes de nombreux utilisateurs, le laboratoire national d'essais (LNE), le CRCDG, le laboratoire d'acoustique musicale et la MRT ont étudié en 2002 la création d'un groupement d'intérêt public dans le secteur de la conservation de données enregistrées sur supports optiques et numériques. En mettant en commun des moyens et des compétences de différents laboratoires publics, pour un objectif d'intérêt général, à savoir garantir la pérennité de données conservées par des services publics, un GIP devrait être capable de mener des travaux d'études et de recherche pour définir des exigences spécifiques à cet usage et les réactualiser en permanence. Le projet de création du GIP a été soumis au cabinet du ministre mais aucune mesure nouvelle n'a été obtenue en loi de finance initiale 2003, ce qui oblige à rechercher une autre voie de financement et à repenser le projet tout particulièrement au niveau européen où ces thèmes de recherche sont des priorités pour le 6^{ème} PCRD (*programme IST dont le premier appel à projet est ouvert le 17 décembre*)

Dans le cadre de l'étude rendue en 2001 à la MRT par la société EGIDE CONSEILS, une vaste batterie d'indicateurs d'activités des laboratoires a été établie, toutefois ces outils se sont révélés difficilement applicables dans les conditions normales de fonctionnement des services; il s'agit en 2003, de passer à une phase opérationnelle et d'élaborer un outil collectif capable de fournir des indicateurs de moyens, de résultats et d'efficacité pour les laboratoires, plus simples à mettre en oeuvre. La MRT réunira début 2003 les secrétaires généraux des laboratoires afin de définir avec eux une méthode générale, l'examen sera fait des pratiques d'Arc Antique qui dispose depuis quelques années de tels indicateurs capables de mesurer le temps passé par le personnel sur chaque étude et programme et d'en évaluer les coûts d'environnement.

Un réseau documentaire informatisé pour la recherche en conservation-restauration a été créé en 2002 à l'initiative du CRRMF et avec le soutien de la MRT, ce projet associe le comité scientifique “ analyse, conservation-restauration des biens culturels ” et le comité scientifique “ informatique documentaire et multimédia ”. A moyen terme, l'objectif est d'accéder à la mise en place d'un portail national interrogeable à distance par tous les laboratoires utilisateurs en ayant recours aux logiciels libres et à une gestion partagée des dossiers électroniques sur les oeuvres traitées et étudiées.

Un programme national de recherche en conservation et restauration des biens culturels, regroupé par grande problématique et non plus par institution, a été élaboré en 2002. Son but est de mieux mettre en évidence la totalité des efforts du secteur public français, notamment dans le contexte européen. L'évolution actuelle en faveur d'une part de la décentralisation et d'autre part de l'Europe impose aux services centraux ou à compétence nationale de se recentrer sur l'expertise, la coordination et les travaux d'importance nationale. Par cette initiative, il s'agit d'opposer à une dispersion apparente des actions publiques, une présentation globalisée montrant leur cohérence et la mobilisation des services du MCC et de ses partenaires (*laboratoires du CNRS, organismes, universités, sociétés privées*) en faveur du patrimoine culturel. Dans cette perspective, une journée nationale de présentation des programmes "phares" dans le domaine de la recherche en conservation-restauration des biens culturels pourra être organisée en 2003 au moment du lancement du programme par le Ministre.

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) se sont associés pour l'achat et la mise en place d'un spectromètre de masse par accélérateur (AMS) destiné à la mesure du Carbone 14 et qui sera installé début 2003 dans les locaux du CEA à Saclay. En s'associant au CNRS, la Mission de la recherche et de la technologie a également contribué à l'achat de cet équipement. L'accélérateur devrait commencer à fonctionner à partir du premier semestre 2003. Une convention de fonctionnement entre les parties ayant participé à l'achat du nouvel équipement a été élaborée en 2002. La création d'une unité mixte de service (UMS) "C14-AMS" associant les partenaires est prévue. Elle gèrera le fonctionnement et le développement de l'équipement et réalisera les analyses au Carbone 14 dans le cadre des programmes de recherche menés par les parties ou leur tiers.

La préparation des échantillons destinés aux analyses a fait l'objet d'une convention séparée. Au sein du Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) un laboratoire de préparation des échantillons est créé pour les besoins dans le secteur "musées et histoire de l'art". Des mesures nouvelles ont été obtenues à cet effet en 2003. Pour le secteur "archéologie", il faudra recourir aux services du Centre de Datation par le Radiocarbonate (CDR) de Lyon.

2.2. Le comité "informatique documentaire et multimédia"

2.2.1 le plan de numérisation

1,2 M€ (huit millions de francs) ont été inscrits en 2002 en loi de finances initiale pour la numérisation des fonds appartenant à l'Etat (chapitre 56.91) et 0,6 M€ (quatre millions de francs) pour soutenir les plans de numérisation d'autres fonds patrimoniaux (chapitre 66.91 : crédits déconcentrés).

Toutefois, le "gel républicain" des crédits décidé par le Gouvernement au début de l'année 2002 a bloqué tout engagement de crédits d'investissement pendant plus de 6 mois dans l'administration centrale et dans les DRAC. Les crédits inscrits au chapitre 56.91 ont été dégelés en septembre 2002 et plusieurs projets de numérisation de fonds d'Etat ont pu être financés mais trop tardivement dans l'année pour que le bilan de la numérisation soit comparable à celui des années précédentes. En effet, 35 000 images ont seulement pu être numérisées en 2002 grâce au marché avec la société Jouve.

La numérisation des archives sonores a été poursuivie en 2002 encadrée par la convention de prix avec la RIEP et une maquette de portail d'accès aux enregistrements sonores replacés dans leur contexte a été réalisée par l'IRCAM à la demande de la MRT (*stage de jeunes ingénieurs de*

l'université de Compiègne). Une présentation publique en a été faite en octobre à l'IRCAM lors de la manifestation internationale " Résonances ".

Seul un faible montant des crédits de numérisation inscrits initialement au chapitre 66.91 a pu être disponible en 2002, permettant de financer la dernière tranche de la numérisation du fonds d'histoire sociale de la confédération générale du travail et l'étude de faisabilité du portail de la région Poitou-Charentes retenu à la suite de l'appel à projet lancé fin 2001 par la DATAR et le Ministère de la culture (MRT et DDAT).

Les engagements de l'Etat concernant la numérisation figurant dans les contrats de plan Etat-Région (*notamment la banque numérique du savoir en Aquitaine*), les conventions de partenariat et les programmes de numérisation menés par les collectivités locales n'ont pu être totalement financés en 2002 sur les crédits du chapitre 66.91, ces dossiers seront à nouveau instruits au début 2003.

Les campagnes de numérisation auxquelles sont étroitement associés les services du ministère concernés ont été accompagnées comme les années précédentes de stages de formation (*organisés avec le bureau de la formation de la DAG*) pour les personnels sur les enjeux de la numérisation, les logiciels utilisés ou la méthodologie. Depuis 1998, 531 stagiaires ont été formés aux techniques de numérisation.

En 2003, de nouveaux appels à projet de numérisation seront lancés à la demande du Ministre pour les fonds d'Etat et plus largement les fonds culturels publics ou privés. Des mesures nouvelles ont été obtenues pour ces programmes. La priorité sera accordée aux projets apportant des garanties de valorisation des ressources culturelles (sites web, cédéroms, bornes de consultation, support mobile, etc.), de partenariat avec des collectivités locales ou des sociétés privées et de diffusion au profit du public.

La numérisation des enregistrements sonores et des films (fonds vidéo du FNAC, films anciens du ministère de l'agriculture déposés aux archives,..) a été retardée par le gel des crédits 2002, elle devrait être engagée en 2003 selon des cahiers des charges élaborés en commun avec les directions concernées. Comme pour les images fixes, la priorité sera accordée aux projets de numérisation couplés à des opérations de valorisation, c'est à dire aux porteurs de projets disposant des droits de diffusion en ligne.

2.2.2 L'état d'avancement de la plate-forme SDX (2000-2002)

La plate-forme SDX (Système de Diffusion XML) est un outil de recherche et de diffusion en ligne de collections de documents XML ; intégrée dans une application web dynamique, elle utilise l'architecture Cocoon. La version 2 a été livrée en novembre dernier par la société AJLSM. Entièrement écrite en Java, SDX est disponible sous licence GPL de la " Free Software Foundation ". L'ensemble des logiciels composant SDX et la documentation nécessaire peuvent être consultés et téléchargés à l'adresse <http://sdx.culture.fr>

Son développement a bénéficié en 2002 d'une subvention de recherche de la MRT dans le but d'accroître l'interopérabilité des systèmes documentaires culturels et de favoriser les échanges entre serveurs distribués comme le recommande l'ATICA.

Plusieurs applications fondées sur SDX ont pu être développées en 2002 : un outil générique pour construire un annuaire ou une banque d'images (photo et notice) a été réalisé par la société Pass-Technologies, une application générique de gestion et de recherche bibliographique appelée Bib-X, conçue comme une extension de Biblio-ML (M. Bottin), a vu le jour à la DRAC Lorraine (F. Pinot), un outil-auteur permettant de réaliser à distance sur internet un parcours commenté dans une banque de documents XML (textes, images fixes ou animées, son, graphiques, etc.) et de produire

automatiquement un site web a été développé par la société Syrinx et testé avec la DRAC Lorraine (F. Pinot , G. Coing du service de l'inventaire). Par ailleurs, la société UNGI a réalisé un cédérom d'installation de SDX2 et de ses principales applications génériques afin de rendre ces outils plus facilement accessibles aux utilisateurs non expérimentés. Enfin, SDX a permis de mettre en ligne deux importants répertoires : celui des fonds relatifs aux arts du spectacle (projet piloté par la BNF), celui des ouvrages de la carte archéologique de la Gaule (projet piloté par la Maison des sciences de l'homme).

Ces applications sont complémentaires de celles en cours de mise au point sous SDX pour la direction des archives de France afin de réaliser des instruments de recherche et de consultation dans des lots d'images utilisant l'EAD (Encoded Archival Description), par l'université de Rennes II (A. Le Meur) pour le serveur terminologique GENETRIX (programme de recherche soutenu par la MRT et la DGLF) ou pour la sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire de la DAPA afin d'harmoniser les modèles de dossiers du patrimoine et leurs modes de présentation en ligne.

Ces travaux de développement, qui visent à constituer des outils de recherche et de valorisation des ressources numériques publiques, répondent au souci de moderniser les systèmes d'information sur le patrimoine, d'améliorer l'accès des citoyens aux données et de numériser la totalité de la chaîne de production documentaire.

Dans le même temps, la définition des fonctionnalités d'une plate forme générique de production de dossiers électroniques XML a été menée en 2002 par le DSI (F. Rolland) et par un comité de pilotage d'utilisateurs appartenant aux services intéressés.

2.2.3. *L'expérimentation du protocole OAI*

Dans le nouveau contexte de la décentralisation culturelle, la plate forme SDX répond aux besoins de cohérence de la documentation électronique et favorise l'interopérabilité des systèmes d'information. C'est pourquoi, la stratégie de la MRT en 2003 est de poursuivre son amélioration en vue de faire progresser les outils de recherche de données et de documents hétérogènes situés dans des systèmes d'information répartis.

Parmi les solutions maintenant l'interopérabilité (données structurées en XML, utilisation du protocole Z39.50), le protocole OAI (*Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting*) apparaît aujourd'hui comme un moyen efficace et simple pour faciliter l'accès à des données réparties, diversement structurées.

Né aux Etats-Unis dans les milieux de la recherche pour diffuser des publications électroniques de nature scientifique, il commence à être connu en Europe, notamment avec le soutien de la commission européenne (OAI-Forum). Pour l'instant, les institutions culturelles françaises n'ont pas implanté ce protocole dans leurs systèmes d'information et risquent de prendre un retard préjudiciable pour faciliter l'accès à leurs données via les portails OAI spécialisés qui se multiplient à travers le monde.

En tant qu'outil de gestion et de recherche de documents XML, la plate-forme SDX peut également rechercher, gérer et donner accès à des métadonnées au format XML (selon le modèle Dublin Core par exemple) relatives à des objets documentaires comme le prévoit le protocole OAI.

Deux voies complémentaires seront explorées en 2003, avec le soutien de la MRT, afin de doter SDX des fonctionnalités OAI nécessaires à savoir :

1. la capacité de la plate-forme SDX et de ses applications à répondre à des requêtes OAI (fonction entrepôt) c'est à dire à générer des métadonnées décrivant les documents numérisés, notamment au format Dublin Core non qualifié qui est le minimum à fournir pour respecter ce protocole,
2. la capacité de la plate-forme SDX à récolter (fonction moissonneur) des métadonnées OAI, à les indexer et à les fournir à des utilisateurs.

Ces deux fonctionnalités complémentaires, qui seront testées en 2003 avec des partenaires (*BnF, DAF, Banque numérique du savoir en Aquitaine, musées du Nord-pas-de-Calais*) permettront de rendre SDX encore plus efficace et adaptable aux diverses situations de recherche d'informations culturelles et scientifiques qui se rencontrent aujourd'hui sur le réseau.

2.2.4 le partenariat autour de la documentation structurée

Une journée d'information et de discussion sur l'évolution de SDX aura lieu le jeudi 30 janvier 2003 au centre de recherche et de restauration des musées de France. L'objectif principal de cette journée sera de présenter les fonctionnalités de la version SDX2, l'état de l'art en matière de développement d'applications avec SDX et les projets futurs.

Cette initiative permettra de mieux connaître les avancées des différents partenaires publics et privés qui développent sur SDX et d'identifier les besoins prioritaires des applications culturelles et scientifiques concernées. Le site d'information <http://sdx.culture.fr> rendra compte de cette réunion.

Par ailleurs, la MRT participe depuis mai 2002 au comité de pilotage du réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) " Documents et contenu : création, indexation, navigation " du département " sciences et technologies de l'information et de la communication " du CNRS.

L'objectif de ce réseau qui associe de grands laboratoires de recherche en informatique mais également des établissements comme l'INA ou les INSA est d'étudier, les technologies de création, de réalisation, d'accès et de repérage.

Ses travaux portent aussi sur la structuration des documents, les modes de représentation, d'indexation et d'accès aux connaissances et sur la navigation sémantique et sociale. Ce réseau associe les compétences en informatique aux sciences humaines et sociales dans un spectre très varié. Dans le cadre du RTP, un soutien sur projet sera apporté par la MRT en fonction des propositions concernant le monde culturel.

3. L'ATELIER MULTIMEDIA DE VALORISATION DE LA RECHERCHE

L'atelier multimédia de valorisation de la recherche travaille, en collaboration avec de jeunes concepteurs multimédias et des prestataires spécialisés, à la production de plusieurs collections et corpus diffusés sur le serveur web du ministère.

3.1) Collection Célébrations nationales

Cette collection est produite en partenariat avec la direction des archives de France.

En 2002, les nouvelles parutions ont été les suivantes :

- Portail Victor Hugo du comité national du bicentenaire (rôle de la MRT : coordination technique, pilotage de la production)
- Victor Hugo : conscience et combats (rôle de la MRT : conduite du projet, gestion des droits, coordination entre les différents contributeurs, suivi du graphisme et du développement)
- Réalisation de la page d'accueil de la collection " Célébrations nationales " (rôle de la MRT : commande de la ligne graphique, installation des versions française et anglaise)

Trois volumes sont en préparation, ils concernent les célébrations de la Louisiane française (1803 / 2003), de Prosper Mérimée (1802 / 2003) et de Marc-Antoine Charpentier, musicien du baroque (1704 / 2004) en collaboration avec le Centre de musique baroque de Versailles.

3.2) Collection Grands sites archéologiques

Dans cette collection, en 2002, les nouvelles parutions ont été les suivantes :

- Les Hommes des lacs. Vivre à Chalais et Clairvaux il y a 5000 ans (rôle de la MRT : conduite du projet, gestion des droits, réalisation de schémas, coordination entre les auteurs et l'équipe de réalisation, commande d'ambiance sonore, suivi du graphisme et du développement) en collaboration avec le CNRS,
- De Saqqara au Musée du Louvre : le mastaba d'Akhethétep : (rôle de la MRT : conduite du projet, commande d'images de synthèse, coordination entre les auteurs et l'équipe de réalisation, suivi du graphisme et du développement) en collaboration avec le département des antiquités égyptiennes du musée du Louvre.

Deux volumes sont en préparation et seront publiés en 2003, ils porteront sur " Paris antique " en collaboration avec le Centre des monuments nationaux et " Chasseur de la préhistoire, l'homme de Tautavel " (refonte de la publication de 1996) en collaboration avec le CNRS.

3.3) Mise à jour des corpus et des bases de données et amélioration des lignes graphiques

Les corpus existant " Numérisation du patrimoine culturel ", " Sciences & patrimoine culturel " ont fait l'objet de nombreuses mises à jour ; les bases de données (catalogue des fonds numérisés et internet culturel) ont été actualisées et augmentées.

Un volet portant sur les politiques européennes de numérisation du patrimoine culturel a été créé au sein du site numérisation afin de rendre compte des travaux du Groupe des représentants nationaux impulsé par la Commission européenne sur ces sujets et des avancées de la numérisation en Europe.

Des créations de ligne graphique ont été commandées pour les sites et pages suivants :

- La base de données " Enluminures " publiée en septembre 2002 par la direction du livre et de la lecture en collaboration avec le CNRS et avec le soutien du plan de numérisation,
- La " Page d'erreur 404 " dont la présentation n'avait jamais été conçue graphiquement,
- Le site " Ecritures du monde " réalisé en 2000 et qui aborde en détail les problèmes de codage des langues sur le web,
- La page d'accueil de la rubrique " Expositions virtuelles ".

En 2003, l'extranet " Réseau de la recherche " sera complètement revu au niveau des contenus, du graphisme, des modes de production. Le guide sur la numérisation réalisé sur support papier sera mis en ligne sur le site numérisation.

3.4) Traductions de publications électroniques

En 2002, trois volumes ont fait l'objet de traduction en langue anglaise, il s'agit des volumes intitulés :

- André Le Nôtre
- Les Gaulois en Provence : L'oppidum d'Entremont
- Vivre aux bords du Danube il y a 6500 ans

Il en sera de même en 2003 avec de nouvelles traductions.

3.5) Evaluation des usages du guide de l'internet culturel

L'annuaire de l'internet culturel qui comprend plus de 6000 adresses de sites web indexés et commentés a fait l'objet d'une étude auprès de ses utilisateurs. Ce travail a été mené par Elena Dondik dans le cadre du DESS médias électroniques et internet de l'Université de Paris 8 et par Nathalie Noël (Université de Provence, Laboratoire Culture et Communication). L'analyse des besoins et des usages a conduit à certaines modifications de l'organisation de l'annuaire, notamment dans la classification et le nommage des rubriques.

3.6) Communication et référencement des sites

Les nouvelles réalisations ainsi que les bases de données font l'objet de référencement dans les moteurs de recherche, les annuaires et les listes. Elles sont signalées via des listes de diffusion, ainsi qu'à l'aide de fiches papier publiées à cet effet.

Plusieurs articles parus dans la presse (L'Histoire, Le Figaro, L'art aujourd'hui, Journal du CNRS...) ainsi que des émissions de radio (RFI,...) ont été consacrés aux nouvelles publications de l'atelier multimédia de valorisation de la recherche de la MRT.

De nombreuses présentations publiques des publications électroniques ont été faites au cours de l'année 2002 (lors du festival Mobius, de la manifestation Ptolémée, de l'université d'été d'Hourtin, de stages, colloques ou rencontres internationaux en Italie, en France, en Egypte, au Guatemala, en Tunisie, à l'Ambassade de Roumanie, ..)

Quelques données statistiques sur la consultation, recueillies avec le logiciel weblog par exemple sur le mois d'octobre, classent les collections et les sites de la MRT en tête des plus consultés parmi les sites du ministère.

Octobre 2002	Pages vues	Visites
Grands sites archéologiques (14 monographies)	2.700.000	718.000
Portail Victor Hugo	136.0001	37.000
Internet culturel	819.000	42.0000

Le pic de consultation du site portail sur Victor Hugo a eu lieu en mars 2002 avec 413.000 pages vues et 108.000 visites

Enfin, l'atelier a collaboré en 2002 avec les partenaires de la MRT comme le CNRS ou les instances européennes. Il a contribué à des réalisations extérieures comme le Dossier " Art & Sciences ", dans la collection SagaScience du CNRS, ou le Portail culturel européen de la Commission européenne.

La responsable de l'atelier a participé comme d'autres membres de la MRT à plusieurs réunions organisées dans le cadre de la réalisation du nouveau portail du ministère de la culture et travaillera en 2003 à l'harmonisation de ses bases de données et de ses sites avec les nouveaux modes d'organisation du portail culturel.

4. LES ACTIONS INTERNATIONALES

4.1 Les projets internationaux et européens

Le projet STRABON est un projet pilote, coordonné par la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) et associant 12 pays (France, Italie, Grèce, Portugal, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Liban, Autorité Palestinienne, Syrie).

Son but est de créer un réseau de serveurs interopérables de documents structurés multimédias et multilingues (français, anglais, arabe) sur le patrimoine culturel et le tourisme durable dans le bassin Méditerranéen. Il s'appuie sur les concepts, outils et applications Java/XML, il permettra de développer le traitement multilingue notamment sur la plate forme SDX (thesaurus) et de mettre au point, en vraie grandeur, un réseau de systèmes d'informations multimédias répartis au service du développement local.

Le projet STRABON a été sélectionné par la Commission européenne à la suite de l'appel à projet EUMEDIS (développement de la société de l'information en Méditerranée). Il bénéficie d'un financement européen de 3 M€ sur 3 ans et a débuté au cours de l'année 2002. La réunion de lancement du consortium a eu lieu début juillet avec l'ensemble des représentants des pays partenaires. Trois ministères français ont soutenu en 2002 la FMSH, dans cette entreprise complexe de coordination et de valorisation de la recherche culturelle : les ministères chargés de la culture (MRT), des affaires étrangères et du tourisme.

En 2003, la MRT renouvellera son soutien à ce projet dont l'enjeu est de premier plan tant pour défendre la place du savoir faire culturel, scientifique et technologique français dans cette région du monde en partie francophone que pour l'illustration des orientations des ministères français concernant la diversité culturelle sur internet.

L'annuaire des musées francophones est une autre application internationale de SDX dont l'étude et la maquette ont vu le jour en 2002. Un portail SDX permet d'interroger conjointement l'annuaire des musées du Québec, trois annuaires français (DMF, OCIM, CSI), un annuaire belge et un annuaire suisse diffusés sur internet avec des systèmes informatiques distincts. Ce projet soutenu par la MRT est mené par l'OCIM (Office de coopération et d'information muséographique) dans le cadre de ses actions internationales pour développer l'usage des technologies de l'information dans les musées francophones.

La plate forme SDX est utilisée également par une société belge travaillant pour le projet HEREIN qui associe le Ministère de la culture (DAPA), plusieurs pays d'Europe et le Conseil de l'Europe dans le but de développer un vaste système d'information sur les politiques de protection et de

conservation du patrimoine culturel. Le projet HEREIN 2 a succédé au projet précédent et a retenu, parmi ses objectifs, la migration de sa plate forme d'information sous XML.

Enfin, en 2003, une application documentaire multilingue français, anglais, persan et pachtou sera mise à l'étude sur SDX et soutenue par la MRT afin de traiter et diffuser les ressources artistiques et culturelles d'Afghanistan appartenant à l'Etat et qui pourront être numérisées avec le soutien financier du plan national de numérisation. Un inventaire des ressources est en cours de réalisation.

Ce projet vise à aider ce pays en reconstruction en lui apportant des outils et des données susceptibles de favoriser l'éducation et l'apprentissage aux technologies de l'information des populations afghanes à travers une meilleure connaissance de la culture et de l'histoire de leur pays.

4.2 Le groupe des représentants nationaux et les programmes européens

Au cours de l'année 2002, la MRT a représenté le ministère dans plusieurs réunions européennes du groupe des représentants nationaux (GRN) sur la coordination des politiques de numérisation du patrimoine culturel et scientifique organisées par la Commission. Les réunions plénières ont eu lieu à Alicante au premier semestre dans le contexte de la Présidence espagnole et à Copenhague au second semestre lors de la Présidence danoise.

En effet, la réunion qui s'est déroulée à Lund en mai 2001 a permis d'élaborer un ensemble de propositions en faveur de la coordination des politiques de numérisation en Europe, incluant tableaux de bord, normalisation et métadonnées, évaluations comparatives, charte qualité et diffusion de bonnes pratiques. La mise en œuvre concrète de ces mesures a pris la forme en 2002 d'un réseau thématique appelé "Minerva" (MINisterial NETwoRK for Valorising Activities in digitisation) associant les ministères chargés de la culture ou des structures équivalentes en Italie, France (MRT et DAI), Suède, Espagne, Belgique, Irlande, Danemark, Royaume-Uni et l'université d'Helsinki en Finlande. Le coordonnateur de ce projet est le ministère italien de la culture. Un site web sur les politiques européennes de numérisation, deux numéros de "Culture et recherche", l'organisation d'une journée de travail sur les politiques de numérisation (Paris, juillet 2002), une rencontre internationale sur les pratiques d'interopérabilité (Poitiers, novembre 2002) et la participation à plusieurs séminaires à l'étranger ont fait partie des contributions de la MRT et de RCE à ce programme. La collaboration avec RCE se poursuivra en 2003 pour continuer ce programme.

La MRT en accord avec la DMF participe également depuis le mois de mars 2002 au projet EMII-DCF (European Museums' Information Institute) piloté par l'association anglaise MDA. Le projet EMII ne concernait initialement que les contenus numériques diffusés par des musées, il a été étendu à l'ensemble des contenus culturels dans le but d'analyser les conditions de diffusion et l'adéquation aux besoins des utilisateurs.

Enfin, la MRT a finalisé au début de l'année 2002 la publication des actes de la 4ème conférence de la Commission européenne "La recherche pour la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel" co-organisée avec la Commission européenne en novembre 2000.

5. LES PROGRAMMES SUR LA VILLE

5.1 Bilan du programme interministériel " Cultures, villes et dynamiques sociales "

La consultation de recherches pluridisciplinaires "Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville" lancée en 2000 a permis la sélection de 19 projets de recherche, tandis que la mise en œuvre de deux ateliers destinés à l'approfondissement des thèmes: "nouvelles formes et

esthétiques urbaines ” et “ mémoires, production de sens et récits de et dans la ville ” a suscité le lancement de 9 nouveaux projets (6 en 2001 et 3 en 2002).

Ce programme interministériel, présidé par André Bruston, associe le ministère de la culture et de la communication (MRT) ; le ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer / Plan urbanisme, construction, architecture (PUCA) ; le ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche ; la délégation interministérielle à la ville (DIV) ; le fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) et la caisse des dépôts et consignations.

Quatre séances d'audition des équipes de recherche et deux séminaires de travail ont été organisés en 2002.

Une opération de valorisation concernant plusieurs recherches soutenues par ce programme a eu lieu à la Friche de la Belle de Mai à Marseille, le 14 Février, lors des rencontres sur “Les nouveaux territoires de l'art ” (publication “ réinterpréter la ville : enjeux de connaissances et de reconnaissances ”) ainsi qu'au CAUE de Montpellier et aux rencontres des Cultures urbaines de la Villette.

Le bilan de la consultation de recherche a été publié en 2002 et deux ouvrages ont été soutenus par la MRT sur ces sujets.

5.2. Bilan du programme expérimental de recherches territorialisées.

Dans le cadre du schéma stratégique, il a été décidé de lancer à titre expérimental en 2002 un programme de recherches territorialisées dont l'objectif est de mobiliser au niveau national des chercheurs pour les inciter à travailler au plus près des questions d'aménagement culturel du territoire.

Ce dispositif vise à articuler la recherche qui est de compétence nationale aux questions de politiques publiques que les décideurs locaux ont à mener. C'est pourquoi ce programme s'appuie tout à la fois sur des comités locaux d'experts et de commanditaires régionaux qui définissent eux-mêmes les problématiques de recherche et sur un comité national qui s'adossant au programme interministériel “ Cultures, villes et dynamiques sociales ” permet la mise en relation des expérimentations et des travaux au moyen d'ateliers et de séminaires interrégionaux.

Ces expérimentations ont débuté dans trois régions : Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais et en Rhône-Alpes par des projets consacrés au thème de la “ Construction des identités de territoire entre mobilités urbaines et pratiques mémorielles ”.

Dans chacune de ces régions, ce premier travail “ des liens aux lieux ” consiste en un inventaire raisonné des recherches sur les thèmes croisés des migrations étrangères ou rurales, des lieux de migration et de passage et en une typologie des actions touchant les productions mémorielles de la ville.

La synthèse de ces matériaux permettra le développement de la deuxième phase du projet qui consistera à définir au sein du comité local d'expert une problématique de recherche spécifique à la région qui fera l'objet d'une consultation restreinte au niveau national avec le soutien du comité national du programme.

Le principe de ces programmes territorialisés est de rechercher un cofinancement à parité entre l'Etat et les collectivités locales à hauteur de 80 % du montant des travaux.

6. LES COLLABORATIONS AVEC LE CNRS

Les collaborations scientifiques entre les services du ministère de la culture et de la communication et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) sont régies par un accord-cadre signé initialement en 1992, réactualisé le 6 octobre 1998 et détaillées dans un avenant annuel.

Depuis l'avenant signé le 15 mai 2000, la procédure d'attribution par le MCC des subventions destinées aux unités, aux structures fédératives et aux programmes pluriannuels sur convention a été grandement simplifiée.

La MRT est chargée du secrétariat général du comité de coordination de cet accord et centralise les financements des directions.

A l'occasion de chaque réunion plénière du conseil ministériel de la recherche, le bilan des recherches de l'année et des projets en cours fait l'objet d'un document détaillé rédigé par la MRT, on s'y reportera pour obtenir le détail des actions communes 2002.

Parmi les opérations nouvelles importantes, figure la création d'une unité de service chargée de faire fonctionner et gérer le spectromètre de masse à accélérateur (SMA) pour l'analyse du carbone 14 acheté en commun avec le CEA, l'IRD, le CNRS et le ministère de la culture. Une journée d'information à destination de la communauté archéologique a été organisée par le C2RMF au premier trimestre 2002.

L'année 2003 sera marquée par la signature d'un nouvel accord-cadre entre le CNRS et le MCC car le précédent accord est arrivé à son terme fin 2002.

Une réunion du comité de coordination de l'accord cadre a été organisée le 18 septembre ainsi qu'une réunion avec la mission de la communication du CNRS afin de préparer le renouvellement de ce partenariat qui concerne plusieurs directions du ministère (DMF et musées nationaux, DLL, DAF, DAPA, DMDTS, DAG, BNF, CNACGP/IRCAM, DAP) et plusieurs départements scientifiques du CNRS (SHS, STIC, SC, SDU, SPI).

En accord avec le CNRS, une enquête a été envoyée l'été 2002 par la MRT à l'ensemble des directeurs d'unités mixtes et aux responsables de conventions pluriannuelles afin de procéder à une analyse fine de la réalité du partenariat entre les personnels du ministère ou de ses établissements et les personnels CNRS ou universitaires.

L'organisation d'une rencontre de réflexion et d'échange avec l'ensemble des directeurs d'unités mixtes ou sous convention est envisagée au premier trimestre 2003. Au cours de celle-ci, une évaluation du partenariat sera présentée.

7. LE BULLETIN “ CULTURE ET RECHERCHE ”

Le bulletin “ Culture et Recherche ” est l'organe d'information de la communauté scientifique du ministère de la culture et des différents réseaux de partenaires ; il est diffusé à 5 000 exemplaires aux laboratoires de recherche en sciences de l'homme et de la société, aux institutions culturelles (*musées, bibliothèques, archives, centres de documentation, etc.*) et au réseau des correspondants de la MRT. Une version au format pdf est systématiquement mise en ligne sur le serveur du ministère de la culture.

Au cours de l'année 2002, sont parus les dossiers suivants :

- N° 88, janvier-février : L'Europe et la société de l'information
- N° 89, mars-avril : La photographie
- N° 90, mai-juin : La danse
- N° 91-92, juillet-août-septembre-octobre : Musique et son : les enjeux de l'ère numérique
- N° 93, novembre-décembre : Le patrimoine numérisé scientifique et culturel européen

Le numéro double n° 91-92 a été réalisé en collaboration avec l'IRCAM et largement diffusé lors de l'université d'été de la communication à Hourtin en août et lors de la manifestation internationale "Résonances" qui s'est tenue en septembre à Paris à l'IRCAM. Le numéro 93 a été rédigé en collaboration avec Relais-Culture-Europe, il s'inscrit dans le cadre des actions de promotion des "bonnes pratiques" du Groupe des représentants nationaux pour la numérisation du patrimoine culturel et scientifique soutenu par la Commission européenne. Il a été diffusé en version anglaise à Copenhague en décembre lors de la réunion plénière de ce Groupe.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

1) ENVELOPPE RECHERCHE :

Titre III : 34 97 90	Fonctionnement		117.886 €
31 90 90	Vacations de recherche		130.230 €
36 60 95	Contrats BCRD (Louvre/BNF)		493.411 €
		A.P.	C.P.
Titre V : 56 98	Equipement		
	Soutien de base		
	Etudes		
Total		228.000 €	
Titre VI : 66 98	Subventions de recherche		
	Opérations de valorisation		
Total		1.388.000 €	

2) AUTRES FINANCEMENTS GERES PAR LA MRT :

	Chapitre/article	Montant	Nature du soutien
Titre III	34.97.67	150.000 €	Etudes techniques (DAF, DLL,..)
Titre V	56 91 art. 60	1.800.000 €	Numérisation des fonds d'Etat
Titre VI	66.91 art. 59	253.000 €	Subventions aux opérations nationales de numérisation
Titre VI	66 91 art.90	507.000 €	Subventions déconcentrées aux opérations de numérisation

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRES 34 97 90 ET 31 90 90

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34.97 90 : 117.886 €

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
72.100 €	Etudes et honoraires
23.900 €	Publications et documentation (culture et recherche et autres dépenses)
22.000 €	Matériels et dépenses courantes

TOTAL DES CREDITS DE VACATIONS DE RECHERCHE 31 90 90 : 130.230 €

Répartition des vacations	Nature du programme soutenu
Total des vacations BCRD : 130.230 € N.B. Cette dotation a baissé de 65 % par rapport à 2002 pour la résorption des emplois précaires.	Vacations recherche incluant 8% pour les allocations de pertes d'emploi pour les non permanents, les vacations recherche sont gérées par la MRT pour l'ensemble des directions et des UMR
dont 91.000 €	Rémunérations des vacataires <u>permanents</u> (montant bloqué jusqu'à leur stabilisation)

**MISSION DE LA RECHERCHE ET
DE LA TECHNOLOGIE**

**ETUDES TECHNIQUES
(chapitre 34.97 art. 67)
(hors BCRD)**

**ETUDES SCIENTIFIQUES,
EQUIPEMENT DES LABORATOIRES
(chapitre 56.98)**

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97.67 (hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Etude du cahier des charges et réalisation d'un outil en ligne pour le suivi des activités des laboratoires de recherche en conservation – restauration des biens culturels

Afin de faciliter la collecte et l'exploitation des données relatives à la programmation et à l'évaluation des activités (indicateurs de résultats et de productivité) des laboratoires de recherche en conservation-restauration des biens culturels, une étude sera menée en coopération avec les services concernés pour déterminer le cahier des charges puis réaliser un système interactif d'informations en ligne.

L'avantage de cet outil sera double : faciliter la programmation des activités, la collecte de l'information et l'exploitation statistiques des données pour l'établissement des bilans des laboratoires et de leurs indicateurs annuels d'activités.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A déterminer

DURÉE : 9 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

	Ch. 34.97.67	A. P.	C. P.
2003		40.000 €	40.000 €

ÉTUDE TECHNIQUE,

**CHAPITRE 34.97.67
(hors BCRD)**

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE PROGRAMME :

Numérisation de la chaîne de production et d'édition de revues et catalogues scientifiques en ligne dans le domaine culturel

Les différentes phases de rédaction, de traitement et de diffusion d'une revue seront modélisées. En premier, les échanges entre les auteurs, les évaluateurs et le secrétariat de rédaction s'effectueront par le biais d'un espace web permettant de travailler en collaboration et utilisant des outils libres. En second, les articles seront convertis et assemblés au format XML selon la DTD (Définition de Document Type) adaptée à chaque revue et leur conformité aux normes de publication sera vérifiée. En troisième, les formats de diffusion seront générés (PDF, PS, XHTML,..) à partir de feuilles de style. Des métadonnées seront ajoutées à chaque article et à chaque numéro de revue afin d'en faciliter la recherche.

Sur le web, c'est la plate forme SDX2 déjà opérationnelle au ministère de la culture et composée de logiciels libres qui en permettra la diffusion. Cette plate forme comprend un moteur qui permet la recherche plein texte ou par champ indexé dans plusieurs langues. L'utilisation du format XML rend possible la gestion du multilinguisme grâce à la norme UNICODE et facilite la publication de versions en plusieurs langues.

La numérisation des publications suivantes sera étudiée : Terrain, Culture et recherche, Antiquités nationales, ainsi qu'un modèle type de catalogue scientifique de collection d'œuvre d'art.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS : à déterminer

Partenaires :

Fonds de modernisation de l'Etat (contribution demandée :)

DURÉE : un an

La durée de la mise au point des DTD, de l'équipement et du système de diffusion (en ligne, sur papier) sera d'une année pleine. Un comité de pilotage sera constitué et coordonné par la Mission de la recherche.

Coût	Ch. 34.97.67	A. P.	C. P.
2003		50.000 €	30.000 €

ÉTUDE TECHNIQUE

CHAPITRE 34.97.67

(hors BCRD)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Etude des résultats obtenus par indexation automatisée de documents manuscrits d'archives

Le laboratoire de recherche informatique IMADOC de l'IRISA/INSA de Rennes dispose d'une importante compétence dans la reconnaissance automatique de caractères manuscrits figurant notamment dans des registres matricules militaires. Une étude a été soutenue par la MRT à ce sujet en 2000 et a montré des résultats prometteurs.

Ces méthodes apportent des solutions nouvelles au feuilletage de quantités importantes d'images de textes manuscrits, découpés en unités plus petites donnant ainsi accès après recherche aux fichiers complets.

La recherche automatisée du nom d'une personne se trouvant dans les décrets de naturalisation des années 1830-1930 (en cours de numérisation grâce au plan national) pourrait trouver une réponse intéressante avec de tels outils, l'étude a pour but d'adapter les logiciels du laboratoire IMADOC à ce cas précis de documents d'archives.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

IRISA/INSA (équipe IMADOC)

DURÉE : 9 mois

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

	Ch. 34.97.67	A. P.	C. P.
2003		12.000 €	12.000 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Programme collectif de recherche et d'étude (PCR) " Marquage des œuvres d'art"

Cette recherche fait suite aux travaux de la sous-commission "marquage" existant au sein de la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art. Sur la base des critères sélectionnés par cette sous-commission pour l'examen des produits et systèmes de marquage existants, un programme de recherche a été initié. En 2001, une veille technologique visant à étudier les différents systèmes de marquage développés ou en cours de développement dans l'industrie et applicables aux œuvres d'art a été lancée. Elle a été complétée en 2002 par une étude pour la mise au point du cahier de charges de la phase expérimentale.

En 2003 débutera la phase expérimentale qui sur la base des résultats de la veille technologique permettra de sélectionner l'ensemble des couples supports-produits à tester dans un souci d'efficacité, d'innocuité et de durabilité. Par ailleurs, le rapprochement des systèmes de marquage (étiquettes codes barre, systèmes de numérisation d'images documentaires de l'œuvre etc.) avec une ou des bases de données informatiques développés en parallèle à l'inventaire physique sera étudié.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Laboratoire national d'Essais (LNE)

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
		A. P.	C. P.
2003			92.800 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98 OU 56.91

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :

Dotation d'équipement de laboratoire

Cette dotation constitue un fonds de réserve pour acquérir des matériels scientifiques destinés à des programmes menés par des laboratoires de recherche associant des services du ministère de la culture (unités mixtes de recherche, unités de service, laboratoires conventionnés, etc.) dans les domaines de la conservation et de la restauration des biens culturels ou du développement d'applications culturelles des technologies de l'information et de la communication.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

A déterminer

DURÉE : non significatif

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

		A. P.	C. P.
2003	pour mémoire	Montant indicatif (150.000 €)	(150.000 €)

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Collection de documents électroniques “ Grands sites archéologiques ”

A travers des parcours interactifs, il s'agit de mettre en lumière sur le serveur Internet du ministère de la culture et de la communication, les sites archéologiques majeurs ainsi que les recherches conduites au sein du ministère et avec ses partenaires.

Conçus dans un souci éducatif et touristique, bénéficiant des contributions d'éminents archéologues, d'infographistes et de concepteurs multimédia, largement illustrés (photographies issues de nombreux fonds, dessins, schémas, images de synthèse, animations...), ces parcours sont destinés à un public élargi et notamment aux enseignants. Les archéologues du ministère de la culture, du CNRS ou des autres établissements partenaires des services du ministère sont étroitement associés à la réalisation des contenus. Traduits dans une ou plusieurs langues, ils touchent également des publics non francophones. De nombreux prix (Webby awards, Möbius, ...) ont couronné cette collection, très consultée par les internautes français et étrangers (Plus de 2,5 millions de pages vues au mois d'octobre 2002).

Trois volumes sont programmés pour 2003.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Prestataires multimédias, graphistes, développeurs.

DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2003		100.000 €	100.000 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE : CELEBRATIONS NATIONALES

Développement de la collection électronique "Célébrations nationales", diffusée sur le serveur web du Ministère, éditée en collaboration avec la Direction des archives de France ainsi qu'avec d'autres directions du ministère, consacrée à de grandes personnalités des arts, des lettres et des sciences ou à des événements retenus par le Haut Comité des célébrations nationales.

Pour l'année 2003 sont programmés trois volumes : La Louisiane française (célébration 2003), Prosper Mérimée (célébration 2003), Marc-Antoine Charpentier (célébration 2004).

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Prestataires multimédias, graphistes, développeurs.

DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2003		64.000 €	90.000 €

**ÉTUDE SCIENTIFIQUE OU TECHNIQUE, ACQUISITION DE MATÉRIEL,
SOUTIEN DE BASE**

CHAPITRE 56.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE
OU NATURE DES ACQUISITIONS OU SOUTIEN DE BASE :**

Réseau de la recherche et site numérisation

Le réseau de la recherche et le site numérisation sont des points d'entrée vers les activités du conseil ministériel de la recherche, les programmes de recherche, les informations sur les personnels de recherche, les sites internet des services de recherche du ministère, le catalogue des fonds numérisés, les informations et documents sur les programmes de numérisation.

Afin de rendre plus efficace le dispositif de mise en ligne des différents types de documents (comptes rendus, note, contrat type, rapports etc.), le passage d'une production centralisée à l'atelier multimédia à une production partagée par différents producteurs est souhaitable. La mise en place d'une plate forme de production coopérative, facilitera la mise au point et la publication des documents.

CONTRACTANT OU FOURNISSEURS CORRESPONDANTS :

Développeurs

DURÉE :

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût	Ch. 56.98 art.	A. P.	C. P.
2003		64.000 €	38.000 €

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

Programmes pluridisciplinaires et soutien des programmes des unités mixtes de recherche avec le CNRS et les universités

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Subventions au CNRS (Unités de recherche et conventions pluriannuelles)

Subventions aux opérations de recherche menées en collaboration par le CNRS, le ministère de la culture (toutes directions) et certaines universités, dans le cadre d'unités de recherche communes ou de conventions pluriannuelles sur programme, faisant l'objet d'un versement globalisé par la MRT au CNRS, conformément au nouvel accord cadre CNRS-MCC qui sera signé au début de l'année 2003.

Les crédits figurant sur cette fiche feront l'objet d'un virement sur un article de gestion du chapitre 66.98 et seront envoyés globalement à la délégation du siège du CNRS pour attribution aux différentes unités.

ORGANISME SUBVENTIONNE : CNRS - délégation du siège du CNRS - 3, rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16, qui assurera les notifications aux laboratoires concernés figurant dans une liste visée par les deux partenaires.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : CNRS, universités, BNF, autres organismes de recherche (CEA, IRD)

DUREE DU PROJET : pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003	Partie MRT de l'avenant 2003	329.900 €	

ACCORD CADRE CNRS-CULTURE AVENANT 2003			
LISTE DES OPERATIONS			
Dénomination	Article	objet de la recherche	Montant
	66.98		
Crédits DAPA			
UMR 694 (MAP)	70	Modélisation et simulation pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage	non inclus
UMR 1563	70	Ambiances architecturales et urbaines	non inclus
FRE 7543	70	Architectures, urbanisme, société : territoire en mutation	non inclus
FRE 7544	70	Labo. des organisations urbaines : espaces, sociétés, temporalités	non inclus
toutes UMR archéo	20	9 unités d'archéologie (UMR et conventions)	150.000 €
UMS (en attente de signature)	20	Unité de service de l'accélérateur de datation C14	30.000 €
UMR LAHIC	20	Centre d'Anthropologie	38.112 €
Crédits DAF			
UMR 8573	10	Centre de Restauration et de Conservation des Documents Graphiques	168.000 €
Crédits DLL			
UMR 6576	10	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	22.870 €
Convention	10	Institut de Recherche sur l'Histoire des Textes (réalisation d'une filmothèque et d'une photothèque des manuscrits médiévaux des bibliothèques publiques)	91.500 €
Crédits DMF			
Convention	30	revue d'histoire de l'art	18.294 €
UMS...	30	Unité de service de l'accélérateur de datation C14	30.000 €
UMR	30	laboratoire d'archéologie thébaine avec le musée du Louvre	23.000 €
Crédits DMDTS			
UMR 200	40	Institut de recherche sur le patrimoine français (IRPMF)	30.500 €
UMR 6576	40	Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance de Tours (CESR)	30.500 €
UMR 7604	40	labo. d'acoustique musicale (LAM)	38.000 €
UMR	40	Laboratoire d'ethnomusicologie	40.000 €
Crédits gestion MRT	80		
UMR 306		Centre d'Ethnologie française (CEF)	69.000€
UMS ...		Unité de service de l'accélérateur SMA C14	32.000€
UMS 1834		Unité de service du Musée du Quai Branly	10.000€
GDR Chimart		Chimie des œuvres d'art	7.600 €
Convention		Institut d'Histoire du Temps Présent (IHTP)	4.600 €
Convention		Réseau national "modélisation 3D et architecture"	30.000 €
convention avec UMR 8596		Centre de Topographie Historique de Paris	6.100 €
Dep. STIC		Participation au RTP document numérique	50.000 €
UMR		laboratoire d'archéologie thébaine (système informatique / dotation spéciale)	20.000 €
UMR 200		Institut de rech. patrimoine français (IRPMF) (compensation vacations)	13.000 €
UMR		Centre de musique baroque de Versaille (compensation vacations)	13.000 €
Univ. Rennes II		Recherches terminologiques Genetrix	18.300 €
Univ. cergy		Base de données sur la langue française	38.000 €
DELIC		Corpus de références du français parlé	18.300 €
		sous-total MRT	329.900 €
		TOTAL GENERAL	1.040.676 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Valorisation des recherches en sciences humaines et sociales dans les domaines culturels.

- Contribution au développement d'un portail d'information sur le patrimoine culturel en Méditerranée, associant les laboratoires de recherche en architecture, en histoire de l'art et en archéologie et les institutions culturelles des pays méditerranéens partenaires (projet pilote STRABON soutenu par la CE, le MAE et le SET dans le cadre d'Eumedis).
- Présentation de l'exposition " Archéologie sous les mers " (arabe, français, anglais) dans les pays méditerranéens avec le soutien du MAE.
- Publications électroniques en vue de valoriser les recherches en sciences de l'homme et de la société.
- La production de l'électricité, histoire de l'EDF.
- Cédérom sur le patrimoine industriel : contenu, sources, conception (Crédits MPE)
- Accueil de chercheurs étrangers travaillant dans les domaines culturels.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Fondation Maison des Sciences de l'Homme (MSH)
Centre coopératif de recherche et de diffusion en anthropologie
54 boulevard Raspail - 75006 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

M.S.H., Commission européenne (direction générale des technologies de la société de l'information, ministère des affaires étrangères (MAE), secrétariat d'Etat au tourisme (SET), fondation EDF

DUREE DU PROJET :

Programme pluriannuel (avenant 2003 à la convention du 12/04/99)

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		220.000 € + (45.888 €) MPE	220.000 € + (22.000 €) MPE

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DE LA RECHERCHE :

Campagne d'archives orales auprès d'anciens responsables du ministère de la Culture

A sa dernière séance plénière, le Comité d'histoire du ministère de la Culture a été chargé par la Ministre de développer le recueil d'archives orales tel que préconisé par le Gouvernement à la suite de la recommandation du Conseil économique et social.

Sous la direction de Mme Florence Descamps, ENS, agrégé d'histoire, maître de conférence à l'E.P.H.E., le Comité d'histoire a défini un plan de " campagne " qui a pour objectif de recueillir d'une façon systématique le témoignage de personnes ayant exercé des responsabilités aux différents niveaux du ministère de la Culture ou dans les établissements sous tutelle.

Ces entretiens seront réalisés selon la méthode préconisée par Mme Florence Descamps, ancienne secrétaire générale du Comité d'histoire des Finances, méthode qui a été exposée dans l'ouvrage intitulé : " L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation " publié par ce même Comité des Finances.

Les entretiens seront numérisés et déposés aux Archives nationales avec une convention d'autorisation de dépôt signée par la personnalité interviewée.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

École Pratique des Hautes Études - Section des Sciences historiques - Université de Paris-Sorbonne -
Galerie Claude Bernard – 45-47 rue des Ecoles – Esc. E – 75005 PARIS

DURÉE DU PROJET : Programme pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MMC :	Ch. 66.98 art.	A.P.	C.P.
2003		40.000 €	30.000 €

**Programmes pilotés
par le comité scientifique pour l'analyse,
la restauration et la conservation des biens culturels
conseil ministériel de la recherche**

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

**Etude du séchage contrôlé des bois archéologiques gorgés d'eau peu dégradés
(dernière tranche)**

Le séchage contrôlé dans un environnement régulé en hygrométrie et température peut constituer une alternative au séchage par lyophilisation, notamment dans le cas des traitements *in situ*. Il est proposé d'optimiser le séchage pour les bois archéologiques peu dégradés de grandes dimensions (teneur en eau inférieure à 180 % par rapport au bois sec). L'objectif est de définir un cycle de séchage contrôlé qui amène les bois à une humidité compatible avec leurs destinations futures avec un minimum de déformation (inférieure à 5%) pour une durée de traitement raisonnable (inférieure à 12 mois). Chaque cycle de séchage sera caractérisé par des mesures physiques sur échantillons.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

Arc-Nucléart (GIPC) – CEA de Grenoble
17 rue des Martyrs
F-38054 Grenoble Cedex 9

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : DRASSM, LRMH

DURÉE : 2 ans

**NB : Indiquer si cette étude s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 70 122 Euros			
		A. P.	C. P.
2002		20.000 €	20.000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

**TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :
DEVELOPPEMENT D'UN PROTOCOLE DE TRAITEMENT DE CONSERVATION ADAPTE
AUX OBJETS COMPOSITES FER/BOIS GORGES D'EAU ARCHEOLOGIQUES**

Poursuite d'un PCR initié en décembre 2001 ayant fait l'objet d'un rapport d'études en novembre 2002 associant les laboratoires ARC-Nucléart, Arc'Antique et le CRCDG.

Cette étude est destinée à développer et valider un procédé de traitement des objets composites à la fois compatible avec le fer et le bois archéologique gorgé d'eau. En effet les traitements applicables traditionnellement aux objets en fer (stabilisation de la corrosion) et à ceux en bois gorgé d'eau (consolidation par résines) sont néfastes pour l'autre matériau. La collaboration entre ARC-Nucléart et Arc'Antique a abouti, par l'intermédiaire d'une thèse, à la mise au point d'un protocole compatible pour ces deux matériaux. Cependant de nombreux problèmes, lors de l'application sur des objets réels, sont apparus : efficacité de l'inhibiteur de corrosion, contamination importante des bains de traitement, comportement lors du vieillissement.

Ce programme collectif de recherche repose donc sur 4 axes majeurs :

- Optimisation des teneurs d'Hostacor IT[®] (inhibiteur de corrosion) en phase de stockage (eau) ou de consolidation en (PEG)
- Etude des interactions entre l'Hostacor IT[®] et les produits de corrosion du fer
- Développement d'un traitement de décontamination des bains de traitement.
- Etude du vieillissement des matériaux composites à l'état sec après traitement.

Lors de l'année 2002, les trois premiers axes ont commencé à être abordés.

La phase 2003 permettra en particulier :

- de valider les résultats de l'efficacité de l'inhibiteur sur des objets archéologiques,
- de tester, à l'aide de composites artificiels (fer pré-corrodés + bois très dégradé), l'emploi du Dovicide[®], biocide sélectionné lors de la première phase. La caractérisation de l'état de décontamination sera effectuée par le CRCDG.
- de fabriquer des échantillons composites pour être traités par du PEG 4000 à 40% et séchés par lyophilisation pour subir un vieillissement.

Enfin, des études commenceront sur la désulfuration des bois archéologiques avant le traitement au PEG. En effet, les dégradations importantes du bois observées sur le navire VASA (Suède) montrent que parfois les traitements d'objets composites peuvent devenir catastrophiques surtout si le bois est chargé en soufre ou en sulfures.

ORGANISME SUBVENTIONNE : Arc Antique

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Centre de Rech. Conservation des Documents Graphiques (CRCDG), Arc Nucleart

DUREE DU PROJET : projet pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		
	A. P.	C. P.
2003	20.000 €	20.000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE

Programme collectif de recherche (PCR) sur les encres ferro-galliques

Les encres ferro-galliques utilisées autrefois pour le dessin et l'écriture sont susceptibles de vieillir de manières très différentes. On observe souvent un changement de couleur du tracé (perte de tonalité, brunissement, noircissement.....). Parfois, on relève également une altération du support : le papier devient brun, et perd ses propriétés mécaniques, ce qui conduit, dans des cas de dégradation avancée, à un émiettement du support au niveau du tracé.

Ce projet commun de recherche vise donc à mieux comprendre et mieux interpréter les différents comportements observés sur les encres ferro-galliques anciennes, à travers les deux directions de recherche suivantes :

1. analyse la plus complète possible d'un ensemble cohérent d'échantillons anciens
2. étude de comportement d'éprouvettes de laboratoire constituées de papiers imprégnés de différentes solutions et vieillis artificiellement dans une enceinte climatique.
3. analyse des dégradations constatées ((par chromatographie d'exclusion stérique et par électrophorèse capillaire avec dosage du rapport des ions Fe^{++}/Fe^{+++}).

Les travaux réalisés jusqu'à présent dans le cadre du PCR "papier, filigrane, encre " ont permis de mettre en évidence l'influence de l'acide gallique et de la gomme arabique sur les mécanismes de dégradation de la cellulose. Nous envisageons à travers ce PCR de compléter cette démarche en nous focalisant sur l'influence que peuvent avoir d'autres constituants possibles des encres ferro-galliques (acide tannique, acide ellagique...) et sur l'influence de l'encollage du papier.

ORGANISME SUBVENTIONNE : Laboratoire d'Etude des Matériaux en Milieux Agressifs (LEMMA), Université de La Rochelle : financement réseau, Centre de Recherche sur la Conservation des Documents Graphiques (CRCDG)

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

- Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB)
- Laboratoire d'Etude des Techniques et Instrument d'Analyse Moléculaire(LETIAM)
- Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF)
- Bibliothèque nationale de France

DUREE DU PROJET : projet pluriannuel

Coût total de la recherche ou de l'opération :		
	A. P.	C. P.
2003	20.000 €	20.000 €

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

PROGRAMME NATIONAL DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

(connaissance des matériaux et de leur environnement et conservation des biens culturels)

l'objectif de ce programme est triple :

- mieux coordonner les travaux des laboratoires du Ministère de la culture et de la communication, du CNRS, des universités, des grandes écoles et des centres techniques actifs dans le même domaine en favorisant les travaux interdisciplinaires et inter-organismes,
- parvenir à un meilleur affichage au niveau régional, national, européen et international des activités de recherche dans ce domaine et mener des recherches étayant des projets de normalisation européens en matière de conservation-restauration des biens culturels,
- lancer des programmes de recherche bénéficiant de financements interministériels ou inter-organismes au niveau national, et accédant aux financements européens.

Force est de constater qu'actuellement il n'existe aucun programme interdisciplinaire ou inter-organismes au niveau national permettant de fédérer les recherches réalisées sur la connaissance et la conservation des matériaux du Patrimoine culturel au sein de leur Environnement. Cette situation est préjudiciable à une bonne lisibilité de cette activité de recherche au plan national, alors que beaucoup d'équipes s'y investissent. Par ailleurs elle nuit à la compétitivité des équipes françaises au plan européen et international.

Thématique I : Connaissance des matériaux, Thématique II : Impact de l'Environnement sur la dégradation et la conservation du patrimoine culturel, Thématique III : Interprétation des processus d'altération et mise au point des cahiers de charges d'intervention, Thématique IV : Recherches en conservation du patrimoine culturel

ORGANISME SUBVENTIONNE : A définir après appel à projet

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : A définir après appel à projet

DUREE DU PROJET : 3 ans (2003-2005)

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

Coût total de la recherche ou de l'opération : 440.000 €			
		A. P.	C. P.
2003		260.000 €	150.000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE:

Publications scientifiques sous forme papier ou électronique (revues, actes de colloque, monographies)

- En 1999, la Mission de la recherche et de la technologie (MRT) a mis en place un Comité d'évaluation des publications scientifiques, revues, actes de colloque (sur papier ou sur support électronique).
- L'évaluation se fait sur la base d'un dossier qui doit être rempli par les demandeurs de subvention (renseignements structurels et comptables).
- Les subventions seront affectées en 2003 sur la base de la décision du Comité.

ORGANISMES SUBVENTIONNES: à déterminer en fonction de l'avis des experts

AUTRE(S) PARTENAIRE(S): A déterminer

DUREE DU PROJET : 1 an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
		A. P.	C. P.
2003		80 000 €	80 000 €

**Programmes pilotés par
le comité scientifique pour l'informatique documentaire et le
multimédia**

Conseil ministériel de la recherche

SUBVENTION POUR LA NUMERISATION
CHAPITRES 56.91 et 66.91 (APPEL A PROJET 2003)

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

CENTRE DE RESSOURCES NUMERIQUES SUR LA CULTURE AFGHANE

L'inventaire des fonds, des collections d'œuvres d'art, de manuscrits et d'archives d'Afghanistan conservés dans des institutions publiques françaises fera l'objet d'un travail scientifique afin de procéder à leur indexation puis à leur numérisation. Le but est de constituer un centre de ressources numériques sur la culture afghane et de le restituer au gouvernement afghan dans le cadre des soutiens apportés par le gouvernement français à la reconstruction de ce pays. Des produits numériques dérivés seront publiés à l'issue du travail d'inventaire et de numérisation.

Une application d'interface documentaire multilingue en français, anglais, persan et pachtou sera mise à l'étude sur la plate forme SDX2 afin de traiter et diffuser les ressources qui pourront être numérisées avec le soutien financier du plan national de numérisation s'il s'agit de fonds d'Etat.

ORGANISME SUBVENTIONNE : à déterminer

PARTENAIRES : unité mixte de recherche du musée Guimet, BNF, MAE,

DURÉE : 1 an

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A définir	A définir

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

DIFFUSION CARTOGRAPHIQUE SOUS LOGICIEL LIBRE EN LIGNE

L'objectif est la mise en place des outils de diffusion et de restitution cartographique, permettant notamment la mise en ligne de l'atlas de l'architecture et du patrimoine, dans un cadre d'architectures ouvertes et de logiciels libres, reposant sur les standards XML et GML.

Le programme de recherche doit permettre d'intégrer une navigation et une restitution cartographiques aux outils de diffusion XML déjà développés dans le cadre des précédents programmes de recherche financés par la MRT (plate-forme SDX). Le but de cet outil étant de simplifier et faciliter l'accès à l'information, tous les publics sont potentiellement bénéficiaires.

La programme de travail visera à définir les besoins et les opérations techniques en liaison avec les utilisateurs (rédaction du cahier des charges), le développement des modules nécessaires en logiciels libres dans la plate-forme SDX, les tests et évaluation, l'intégration des données, la formation et le déploiement (module cartographique pour SDX en logiciel libre, réalisations d'applications modèles en vraie grandeur diffusées sur le site culture, intégration dans le portail culture)

ORGANISME SUBVENTIONNE : BRGM

PARTENAIRES : BRGM, DAPA

DURÉE : 2 ans

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		40.000 €	40.000 €

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Interopérabilité et annuaire européen des fonds numérisés

(partie française du projet européen MINERVA sur la coordination des politiques de numérisation du patrimoine scientifique et culturel en Europe)

La réunion européenne qui s'est déroulée à Lund en mai 2001 a permis de trouver un consensus sur un ensemble de propositions en faveur de la coordination des politiques de numérisation en Europe, incluant tableaux de bord, normalisation et métadonnées, évaluations comparatives, charte qualité, préservation et diffusion de bonnes pratiques.

La mise en œuvre concrète de ces mesures dans les pays les plus avancés en ce domaine a pris la forme en 2002 d'un réseau thématique appelé " Minerva " (*Ministerial NETwoRk for Valorising Activities in digitisation*) associant des institutions culturelles ou des structures universitaires en Italie, France, Suède, Pays-Bas, Grèce, Danemark, Espagne, Belgique, Royaume-Uni et l'université d'Helsinki en Finlande. Le coordonnateur de ce projet est une organisation italienne.

ORGANISME SUBVENTIONNE : à définir

PARTENAIRES : pays européens (Italie, Royaume-Uni, Espagne, Suède, Danemark, Pays-Bas, Grèce, Belgique, Finlande) et commission européenne

DURÉE : 3 ans (2002-2005)

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		70.000 €	70.000 €

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Expérimentation du protocole OAI (Open Archive Initiative)

Parmi les solutions maintenant l'interopérabilité (données structurées en XML, utilisation du protocole Z39.50), le protocole OAI-PMH (*Open Archive Initiative Protocol for Metadata Harvesting*) apparaît aujourd'hui comme un moyen efficace et simple pour faciliter l'accès à des données réparties, diversement structurées. L'expérimentation du protocole mérite d'être menée car il n'est que très peu utilisé par les institutions scientifiques et culturelles françaises. En tant qu'outil de gestion et de recherche de documents XML, la plate-forme SDX2 peut rechercher, gérer et donner accès à des métadonnées au format XML (selon le modèle Dublin Core par exemple) relatives à des objets documentaires comme le prévoit le protocole OAI. C'est pourquoi, il apparaît que deux voies complémentaires peuvent être explorées en 2003 afin de doter cette plate-forme des fonctionnalités OAI nécessaires à savoir :

3. répondre à des requêtes OAI (fonction entrepôt) c'est à dire générer des métadonnées décrivant les documents numérisés, notamment au format Dublin Core non qualifié qui est le minimum à fournir pour respecter ce protocole,
4. récolter (fonction moissonneur) des métadonnées OAI, les indexer et les fournir à des utilisateurs via un portail de recherche.

Ces deux fonctionnalités complémentaires, seront testées en 2003 avec des partenaires : BnF, DAF, Banque numérique du savoir en Aquitaine, musées du Nord-pas-de-Calais.

Une expérimentation sera également menée en utilisant des outils libres disposant des fonctions OAI sur des systèmes d'information français ou étrangers respectant le protocole et offrant l'accès à leurs métadonnées

ORGANISME SUBVENTIONNE : à définir

PARTENAIRES :

Utilisateurs et diffuseurs d'information (unités mixtes de recherche associant les services du ministère, établissements culturels, partenaires associatifs, collectivités locales), BnF.

DURÉE : 1 an

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
		50.000 €	50.000 €

SUBVENTION DE RECHERCHE

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Recherches sur les outils d'indexation automatisée et sur le traitement de documents numériques

Le réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) " Documents et contenu : création, indexation, navigation " du département " sciences et technologies de l'information et de la communication " du CNRS associe de grands laboratoires de recherche en informatique mais également des établissements comme l'INA ou l'INSA, son but est d'étudier les technologies de création, de réalisation, d'accès et de repérage dans une perspective pluridisciplinaire.

Ses travaux portent aussi sur la structuration des documents, les modes de représentation d'indexation et d'accès aux connaissances et sur la navigation sémantique et sociale. Ce réseau associe les compétences en informatique aux sciences humaines et sociales dans un spectre très varié. Dans le cadre du RTP, un soutien sur projet sera apporté par la MRT en fonction des propositions concernant le monde culturel.

ORGANISME SUBVENTIONNE : à définir

PARTENAIRES :

Laboratoires de recherche du CNRS, des universités de l'INSA, services culturels, collectivités locales

DURÉE : 1 an

Coût	Ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
		50.000 €	50.000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Développement d'une plate forme de gestion des connaissances sur les matériaux pierreux associant sciences de l'homme et de l'environnement

Le projet consiste à étudier la réalisation d'une plate forme de gestion des connaissances sur les matériaux pierreux et à réaliser le dernier volume de la collection "l'homme et la pierre". Le but de ce projet est de constituer à terme un outil d'informations et d'échanges au service des utilisateurs en regroupant dans un premier temps un ensemble original de documents multimédias, sur le thème des relations de l'homme et de la pierre, de la préhistoire à nos jours. Trois premiers cédéroms, déjà publiés par l'association Geopré, portent sur la caractérisation et la dégradation des matériaux constitutifs des biens culturels. Le dernier volume programmé pour 2003 dans la collection sera spécifiquement consacré à la pierre préhistorique sous plusieurs aspects: choix du matériau; types d'industries et de cultures; utilisations diverses: alimentation, ateliers de taille, art etc... Comme pour les précédents volumes, ce cédérom comprendra une centaine de photos sélectionnées selon les types d'outils et d'activités et sera accompagné d'un livret explicatif abondamment illustré.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

GEOPRE – Maison de la Géologie - Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

CNRS, Comité National Français de Géologie, Région Languedoc-Roussillon

DUREE DU PROJET : un an

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel. NON.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	Ch. 66.98 art.	A.P.	C.P.
2003		40 000 €	

**Programmes interministériels sur la ville
et programmes territorialisés**

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

“ Apprentissage, transmission et créativité de la ville et dans la ville ”

Dans la suite du programme interministériel “ Culture, ville et dynamiques sociales ” ce programme associe par convention sur quatre ans (2000-2004) six partenaires institutionnels. Le bilan 2001-2002 de la consultation de recherche “ Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville ” et des ateliers destinés à l’approfondissement des thèmes “ Mémoires, productions de sens et récits de et dans la ville ” et “ nouvelles formes et esthétiques urbaines ” fait état de la sélection par des comités scientifiques pluridisciplinaires de 28 projets de recherches réalisés ou en cours de réalisation. Trois nouveaux ateliers seront mis en œuvre en 2003 qui s’ajouteront aux deux précédents ateliers. Ils seront consacrés aux thèmes suivants/ “ enjeux culturels du renouvellement urbain ” ; “ figures de la transmission : genres, territoires, générations ” et aux “ nouveaux rapports ville-nature ”

Deux journées d’échange seront organisées à destination des opérateurs culturels et urbains concernés par les travaux du programme :

- L’une destinée aux professionnels culturels de la politique de la ville sur “ questions mémorielles et construction des territoires de la ville ” (surtout avec le FAS, le MCC et la DIV).
- L’autre, destinée aux professionnels de l’urbain, sera consacrée à une réflexion sur les enjeux esthétiques, pratiques et symboliques des formes actuelles d’aménagement culturel des territoires.

Une journée d’échange sera préparée en vue de permettre le débat sur les thèmes du programme interministériel, entre les équipes, avec d’autres chercheurs français et étrangers et en présence de responsables des politiques culturelles de la ville. Un comité de lecture sera mis en place en vue d’une publication de valorisation des recherches.

ORGANISME SUBVENTIONNE :

CNRS ou Laboratoires associés, Universités, chercheurs indépendants, associations de recherche et de valorisation.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Le PUCA, le FASILD, la DIV, le ministère de la Jeunesse de l’éducation et de la recherche et les Sports, la caisse des Dépôts et Consignations

DUREE DU PROJET : La convention sur quatre ans renouvelable (2000-2004).

Coût total de la recherche ou de l’opération : 700.000 €			
	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		60.000 €	60 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE
(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)**

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : MISSION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE : " LA CULTURE DANS SES TERRITOIRES "

Pour tenir compte des processus de décentralisation, l'expérimentation d'un dispositif de recherches territorialisées, prévu dans le cadre du schéma stratégique de la recherche 2002-2004 a été engagée en 2002 dans trois régions. Il vise à mobiliser au niveau national les chercheurs et à articuler la dimension nationale de la recherche aux problématiques des politiques publiques de proximité que les collectivités territoriales ont en charge.

Ce dispositif sera poursuivi en 2003 avec des comités locaux d'experts et de commanditaires et un comité national qui s'adosse au programme " Cultures, villes et dynamiques sociales ". Les expérimentations qui ont commencé en Languedoc-Roussillon, en Rhône-Alpes et en Nord-Pas-de-Calais seront poursuivies et feront l'objet de séminaires d'échanges inter-régionaux autour du thème de la " construction des identités de territoire entre mobilités urbaines et pratiques mémorielles " qu'à sa manière chacune des différentes collectivités territoriales a souhaité voir traiter.

Les processus de requalification esthétique et patrimoniaux des objets, des mémoires et des territoires ou des modes de vie font partie de ces atouts régionaux qui intéressent pouvoirs et acteurs locaux. Des processus de reconstructions identitaires et de recompositions territoriales dans une dynamique de développement durable, qui s'élaborent autour de récits d'histoires ou de récits de ville sont à l'œuvre. Les recherches territorialisées proposées ici, auront pour objet l'analyse de ces processus que les politiques territoriales s'efforcent d'unifier.

Les programmes de recherches territorialisées sont cofinancés par les collectivités locales et l'Etat. Ils devraient aboutir dans les deux prochaines années à des conventions dans les régions d'expérimentation réunissant des universités, des équipes de recherche et des organismes culturels ou d'aménagement du territoire. Deux nouvelles expérimentations sont prévues en Ile-de-France et en Haute-Normandie

ORGANISME SUBVENTIONNE : CNRS ou Laboratoires associés, Universités, chercheurs indépendants, musées, associations et organisme de recherche et de valorisation, collectivités territoriales et DRAC de la région concernée

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) : Le PUCA, le FASILD, la DIV, le ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche et les Sports, la caisse des Dépôts et Consignations et l'Institut de la ville.

DUREE DU PROJET : L'expérimentation se fera sur 3 années

Coût total de la recherche ou de l'opération : 600.000 €			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		90.000 €	90 .000 €

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

**INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART
DEPARTEMENT DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE**

BCRD 2003

Bilan 2002

L'INHA a développé, dans le cadre de nombreux programmes avec ses propres effectifs ou par son soutien à des équipes externes, des travaux qui sont désormais regroupés dans les axes suivants : Archives de l'archéologie, Histoire du goût, Histoire de l'histoire de l'art, Histoire de l'architecture, Archives de l'art de la période contemporaine, Iconographie musicale et théâtrale et Histoire du cinéma, Post-colonialisme et globalisation. S'ajoutent à ces différents axes, quand cela n'y est pas intégré, un effort particulier de connaissance et de mise en avant des fonds documentaires et archivistiques français et une attention particulière aux possibilités de valorisation (colloques, publications, bibliographies, bases de données).

L'année 2002 s'est caractérisée par un contexte de croissance des effectifs de chercheurs et ingénieurs qui est passé de 25 personnes au début de l'année à 40 en fin d'année, sans compter les emplois temporaires induits chez nos partenaires. Ces chiffres incluent les boursiers étrangers sur ressources propres.

Ces équipes élargies ont permis de réaliser la première année du programme européen AREA (Archives of European Archaeology), de préparer la rédaction du premier volume du Dictionnaire des historiens de l'art (2002-2005), d'achever (Inventaires de peintres et sculpteurs parisiens du minutier central des notaires de 1650 à 1750, programme de quatre ans avec l'UMR Chastel) ou d'engager (Répertoire des Peintures italiennes dans les collections publiques françaises, Répertoire des peintures françaises dans les collections publiques d'Europe centrale) de nouvelles composantes du programme histoire du goût. Ce programme qui se développe en partenariat avec le " Provenance Index " piloté par le " Getty Research Institute " trouve aussi des compléments avec l'avancée très significative du dépouillement des catalogues de vente français du XVIIIe siècle, en collaboration avec le centre François-Georges Pariset (Bordeaux III). Dans le domaine des archives de l'art du XXe siècle, le répertoire informatisé des fonds se développe avec l'exploitation du fonds des manuscrits de la bibliothèque Doucet littéraire par un chargé d'étude, et le traitement des fonds Aurélie Nemours (Fondation) et François Pluchart (Archives de la critique d'art), et le lancement du traitement des archives vidéo du musée d'art contemporain de Bordeaux en collaboration avec l'université Michel de Montaigne.

Les programmes d'iconographie musicale et théâtrale se poursuivent en collaboration avec la département de la musique de la Bibliothèque nationale de France (Fonds Albert Pomme de Mirimonde), et la collaboration sur l'histoire du cinéma dans ses relations avec l'histoire de l'art s'est conclue par la tenue de deux importantes journées d'études en novembre.

Eléments nouveaux dans les programmes, les composantes de l'axe architecture ont donné lieu au lancement d'une nouvelle action engagée avec la fois en interne et en collaboration avec le Centre Nicolas Ledoux de l'université Paris I sur la constitution d'une bibliographie de l'histoire de l'architecture avec comme première phase le dix-huitième siècle. Les travaux préparatoires devraient déboucher sur l'élaboration et/ou l'enrichissement d'un thesaurus de référence.

Le dernier axe sur le post-colonialisme et la mondialisation a donné lieu à de premières consultations.

La valorisation des fonds documentaires se poursuit, outre ceux déjà cités plus haut, avec un effort particulier sur les ressources de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, sur le fonds Baltrusaitis et les ouvrages d'architecture, ainsi qu'une série d'actions ponctuelles décidées en commun avec la bibliothèque. L'année se conclura enfin avec une exposition et une publication organisées en commun avec la BnF autour de la figure de Caylus, grand antiquaire à l'origine de la collection du cabinet des médailles.

Définition des orientations scientifiques

L'année 2003 sera marquée par l'ouverture du bâtiment Vivienne devant accueillir en sus de l'INHA formations doctorales, équipes de recherches, revues et sociétés savantes. Cet événement sera l'occasion de faire connaître à la communauté scientifique la diversité de nos activités de recherche tout en valorisant les travaux et partenariats. Un effort particulier sera engagé pour mettre le plus grand nombre de bases de données des programmes à la disposition du public spécialisé et rendre publics les résultats des recherches engagées.

Ainsi par exemple, se tiendront du 5 au 7 décembre 2003 les journées d'études " Collections et marché de l'art en France 1789-1848 ", premier aboutissement des travaux de l'axe Histoire du goût et premier volet d'une coopération avec le Getty Research Institute organisateur d'un second colloque complémentaire en 2004 dans nos locaux. L'année 2003 sera aussi l'occasion pour le programme Histoire du goût de valoriser ses autres composantes qui donneront lieu à présentation et à renforcement des partenariats.

En matière d'histoire de l'histoire de l'art se poursuivent la constitution d'un fonds documentaire et d'une base de données qui devraient devenir accessibles aux chercheurs extérieurs, le traitement du fonds Gaignières (BnF Estampes). Autres faits marquants, seront préparés pendant toute l'année l'exposition et le colloque Focillon prévu pour le début de l'année 2004 au Musée des Beaux-Arts de Lyon pour l'exposition et à l'INHA pour le colloque. Ces manifestations donnent lieu à un important travail d'exploitation du fonds Focillon encore difficilement accessible chez Madame Baltrusaitis. Par ailleurs a déjà été lancé un appel à communication pour un grand colloque d'histoire de l'histoire de l'art en 2004 qui permettra un an avant la sortie du premier volume du dictionnaire de valoriser tant les travaux internes que ceux développés en partenariat notamment avec le Collège de France et Roland Recht. La dynamique du programme AREA a induit un élargissement des partenariats avec le Musée du Louvre (Vases grecs), avec le CESR de Tours (Inventaire des représentations et des textes concernant les antiquités gallo-romaines entre 1500 et 1650).

L'histoire de l'architecture au delà de la bibliographie donnera lieu à l'établissement d'une base de données sur les ressources de la BAA dans ce domaine, et à l'élargissement de l'enquête aux autres bibliothèques françaises (ENSBA, Ecole des arts décoratifs, Instituts, grandes bibliothèques municipales de Province). En partenariat, se tiendra une journée d'étude sur l'architecture coloniale et une autre aura lieu à Aix en Provence sur la théorie en architecture.

Les archives de l'art de la période contemporaine ont pour objectif de rendre publique leur base de données et si possible, de l'insérer dans un réseau européen, de compléter le dispositif de renseignement des fonds archivistiques en régions (Rennes, Bordeaux) notamment dans la région Rhône-Alpes avec l'association régionale des conservateurs et l'université P.M.F. de Grenoble, d'élargir grâce à l'apport de nouveaux chercheurs le recensement des archives à la période la plus récente (FRAC, Centres d'art, Internet) en accord avec la DAP, mais aussi au XIXe siècle et enfin de réaliser une publication sur les Archives Brauner en coédition avec le Musée national d'art moderne.

Les programmes d'iconographie musicale et théâtrale et d'histoire de cinéma se poursuivent avec l'inscription dans des partenariats nationaux et internationaux.

Le nouvel axe sur le postcolonialisme et la mondialisation devrait engager un premier volet déjà mentionné sur l'architecture coloniale et évaluer les manques les plus criants pour la fin du XXe siècle pour se donner un programme complémentaire des autres institutions françaises concernées.

Au nombre des objectifs transversaux prioritaires, l'INHA avec la contribution de ses deux composantes bibliothèque et recherche, entend porter une attention particulière aux grands outils documentaires que sont les bibliographies d'histoire de l'art dont Jacques Doucet fut l'initiateur. A ce titre doit être engagé une relance concertée de la bibliographie d'histoire de l'art associant une numérisation rétrospective du Répertoire d'art et d'archéologie (1910-1973), et une relance et un élargissement du thesaurus. Devrait à cet effet se concrétiser la mise en place avec le CNRS d'une UMS qui permettra un rapprochement des composantes.

Dernier volet important, l'édition et les colloques associés. La collection de thèses coproduite avec le CTHS doit sortir trois volumes dont les premiers manuscrits ont été rendus, les éditions Thames and Hudson s'engagent à publier l'important ouvrage de John Gage sur la couleur grâce à un soutien à la traduction de la Fondation de France et au suivi scientifique de l'Institut. Est également projeté un ouvrage sur la galerie Vivienne et la réalisation en collaboration avec le musée d'Orsay d'un CD-ROM sur la sculpture publique en France à travers la carte postale (collection Debuisson).

En matière de colloques il faut noter "Collectionner dans les Flandres et la France du Nord au XVIII^e siècle" à l'Université Lille III, "La représentation du monument de la Renaissance à nos jours", Université de Provence, Aix-Marseille.

Enfin dans le domaine des échanges internationaux sera poursuivi l'accueil de chercheurs juniors (trois d'Amérique latine, deux en provenance d'Italie) et de chercheurs confirmés, programme qui pourra être abondé sur ressources propres tant en matière d'accueil que d'échange notamment vers les Etats-Unis (Bourses Terra).

FICHE DE SYNTHESE

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacances recherche 36 60 95 Subventions aux établissements		
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	370.000 €	370.000 €

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Programmes de recherches avec les équipes de l'INHA et en partenariat sur les axes suivants :

Archives de l'archéologie
Histoire du goût
Histoire de l'architecture
Histoire de l'histoire de l'art
Archives de l'art de la période contemporaine
Post-colonialisme et globalisation
Iconographie musicale et théâtrale
Histoire du cinéma

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Institut National d'histoire de l'art (INHA)
2, rue Vivienne – 75002 Paris

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

Fondation de France : 50 000 €
Cia di San Paolo : 35 000 €
Subvention européenne : 300 000 €

DUREE DU PROJET :

**NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.
S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.**

Coût total de la recherche ou de l'opération : 1 148 644			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003	370 000 €	370 000 €	370 000 €

**DELEGATION GENERALE A LA LANGUE FRANCAISE
ET AUX LANGUES DE FRANCE**

SUBVENTION DE NUMERISATION

CHAPITRE 66.91 (APPEL A PROJET 2003)

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

Numérisation d'archives radiophoniques en langues de France

A l'occasion de l'Année européenne des langues en 2001, la Confédération nationale des radios libres (CNRL) a lancé, avec l'appui de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe, une grande campagne autour des langues régionales. Cette action, relayée en 2002 par la DGLFLF, a permis la production de trente documentaires radiophoniques inédits (avec notamment 96 entretiens), la réalisation d'une revue et la mise en place d'un site internet d'où il est possible de télécharger du matériel sonore. Les radios de la CNRL réalisaient depuis toujours des émissions en langues régionales, mais cette expérience a apporté au travail une dimension collective et une perspective.

Le présent projet vise à consolider et à faire vivre, à travers la numérisation des archives sonores ainsi constituées, ce véritable "trésor des langues de France" qui est la marque des radios associatives dans le paysage médiatique depuis vingt ans. Des données souvent considérables ont été rassemblées, qui constituent des bibliothèques sonores dont la matière a été enregistrée avec soin en vue de la diffusion radiophonique, sur le terrain ou en studio. Les émissions réalisées ont été ensuite conservées de façon souvent informelle sur support analogique (cassettes audio) jusque vers 1998, puis sur minidisques de reportage lorsque s'est répandu l'usage de ce support. *Le projet a pour objet la numérisation de toutes les archives sonores en langues de France disponibles au sein des 250 radios de la CNRL, à sélectionner selon les deux critères de la qualité technique des sons et de la qualité patrimoniale des contenus (chants, récits, témoignages, documents).*

La constitution d'un corpus homogène d'archives sonores implique l'inventaire du matériel existant dans les radios. La collecte sera effectuée par les responsables de radio et par l'équipe de la CNRL. Pour chaque émission ou document sonore proposé pour être numérisé on établira une "fiche d'identité" (date du document, lieu, contexte de diffusion et d'enregistrement, nom des témoins, etc.) Le passage au numérique se fera sur des minidisques de 90 minutes dans un premier temps. Le fonds exhaustif fera ensuite l'objet d'une sélection en fonction des contenus. Une typologie, des index et des mots-clés d'entrée seront mis au point à partir des "fiches d'identité" fournies par les radios. Cette opération accomplie, le passage des sources en CD audio sera réalisé par la CNRL à l'aide de son matériel professionnel de duplication. Les matrices seront conservées en vue de duplication sur demande. La liste des émissions archivées sera publiée et disponible sur le site de la CNRL.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Confédération nationale des radios libres, Tour Pleyel, 20^e étage, 153, bd Anatole-France 93521 Saint-Denis cedex

DURÉE DU PROJET : 3 ans.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003	Appel à projet	A définir	A définir

SUBVENTION DE NUMERISATION

CHAPITRE 66.91 (APPEL A PROJET 2003)

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

Plan de numérisation des enregistrements réalisés en vue des Atlas linguistiques d'Oïl I. Deuxième tranche.

Présentation et résumé de la recherche (rappel)

Entre 1960 et 1990, des centaines d'heures d'enregistrement ont été effectuées sur bandes et cassettes magnétiques auprès de locuteurs des diverses variétés de langue d'oïl. Ces fonds sonores, transcrits, ont servi à constituer la collection des nouveaux atlas linguistiques publiés par le CNRS (Lorraine romane, Picardie, Normandie, Bourgogne, Champagne, Ile de France...). Ils représentent un matériau de grande valeur culturelle et scientifique, le témoignage vivant de pratiques langagières et de modes de vie traditionnels souvent disparus aujourd'hui.

Les documents recueillis au cours des enquêtes ont été laissés en l'état une fois les recherches terminées. La plupart restent dispersés, chez les chercheurs ou dans divers laboratoires ; ils ne font pas l'objet de mesures de protection, certains sont perdus et l'ensemble peut être considéré comme menacé. C'est pourquoi un plan de numérisation a été conçu. Le projet s'inscrit dans le Plan national de numérisation pour les documents sonores lancé par la MRT en 1999, et participe de la réflexion sur le rôle et le statut des " archives orales " ou de ce qu'on peut appeler le " patrimoine immatériel ".

La tranche de financement 2002 a permis un inventaire détaillé des fonds immédiatement consultables, et la mise au point d'une méthode pour leur indexation. Une attention particulière a été portée aux problèmes juridiques et au respect des droits moraux et patrimoniaux des informateurs.

ÉTAPE 2003

Fin de l'inventaire des fonds accessibles et, dans la mesure du possible, de ceux qui restent à localiser.

Classement géographique et thématique en vue de la constitution d'une banque de données.

Établissement d'un " échantillon " d'enregistrements représentatifs du domaine d'oïl, qui feront l'objet d'une numérisation.

Début de la numérisation.

ORGANISME SUBVENTIONNE : Université de Nice

DURÉE DU CONTRAT : 3 ans.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003	Appel à projet	A définir	A définir

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

CHAPITRE 66.98

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

Site internet “ Maison des langues de la méditerranée ”

L'année 2002 a permis de préciser les conditions de réalisation du projet de portail internet “ Maison des langues de la Méditerranée ” sur les points suivants :

- Un accord de principe pour que ce portail internet soit à terme intégré au *Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée* de Marseille a été conclu, au terme d'un examen attentif et de plusieurs réunions de concertation, avec M. Michel Colardelle, responsable de ce futur *Musée* et son équipe.
- Cependant le *Musée* ne pouvant pas prendre en charge dans l'immédiat la réalisation de ce site, il a été nécessaire de trouver un support associatif pour les premières phases du projet. Le choix du responsable du projet s'est porté sur l'association *Théâtre de la Méditerranée – Centre des Cultures régionales de l'espace méditerranéen* qui l'a intégré dans son Plan de développement 2003-2006. Cette intégration a un double avantage. Le site “ Maison des Langues de la Méditerranée ” s'articule bien avec les deux autres programmes du *Théâtre de la Méditerranée – Centre des Cultures régionales de l'espace méditerranéen* et notamment avec le second programme *Festilangues*. La gestion des crédits obtenus est assurée par une association disposant des structures adéquates et notamment d'un commissariat aux comptes.
- La première configuration du réseau international a été précisée avec l'intégration d'une équipe italienne et d'une équipe grecque.
- Le contenu du portail a été précisé et un cahier des charges portant sur le recueil de l'information a été établi.
- Une recherche de financements complémentaires de celui de la MRT a été effectuée et des dossiers pour 2003 ont été préparés en direction de la Région PACA et de la Région Languedoc-Roussillon ainsi qu'en direction de la Commission européenne.

Ces bases assurent la faisabilité du site selon le projet initial. L'année 2003 sera consacrée à la création du site avec la mise au point du système de gestion des données, une charte graphique et la mise en ligne des données sur une langue pour chacun des pays partenaires (France, Grèce et Italie). Pour la France le choix s'est porté prioritairement sur l'occitan de façon à disposer en 2004 d'un site de référence dans un domaine linguistique actuellement présent sur la toile de façon abondante mais dont le foisonnement n'assure pas une bonne lisibilité par le public. Cet objectif représente un minimum. Suivant l'enveloppe budgétaire disponible, il pourra être augmenté.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ : Sous réserve :

Association Théâtre de la Méditerranée, 10, rue Orvès, Le Mourillon, Toulon.

AUTRES PARTENAIRES : Ministère de l'éducation nationale, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Languedoc-Roussillon, Commission européenne.

DURÉE DU PROJET : 3 ans.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		A définir	A définir

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

TITRE ET RESUME DE LA RECHERCHE :

Corpus de Référence du Français Parlé (Deuxième tranche)

Les corpus de langue orale font cruellement défaut pour le français, alors qu'ils existent déjà en quantité pour l'anglais, et que des corpus importants sont en cours de constitution pour d'autres langues. Ce sont pourtant des ressources extrêmement importantes, à la fois pour l'étude de la langue, les technologies du langage et l'enseignement du français, notamment à l'étranger. Le présent projet vise à corriger partiellement ce manque. Son but est extrêmement simple : fournir un corpus de français soutenu, cultivé, en usage dans l'hexagone en ce début du XXIème siècle, tel qu'il est reflété par les émissions culturelles dans les médias. Le corpus comportera environ 50 heures d'enregistrement, soit 600 000 mots et sera intégralement transcrit selon les normes développées par le G.A.R.S. (Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe) sous la direction de Claire Blanche-Benveniste, groupe auquel l'équipe DELIC fait suite. Le son et la transcription seront intégralement alignés, permettant d'écouter les fragments sonores correspondant aux résultats des requêtes sur le corpus. Ce projet (CRFP-2) est une suite du *Corpus de référence du français parlé* (CRFP-1), qui vient d'être terminé par l'équipe à l'aide d'un précédent financement de la D.G.L.F., qui comporte environ 400 000 mots et constitue le premier corpus oral du français qui fasse l'objet d'une diffusion (extraits sur Internet et version intégrale sur CD-ROM par les Presses de l'Université de Provence et ELRA/ELDA). Comme pour CRFP-1, un contrôle de qualité extrêmement strict sera appliqué selon les normes en vigueur dans l'équipe DELIC : chaque transcription fait l'objet d'une double relecture par des experts. Au total, les deux tranches constitueront un corpus de français parlé d'un million de mots qui seront disponibles pour la communauté scientifique et les enseignants du français.

Première tranche du corpus consultable à l'adresse : <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/crfp/>

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Cnrs (accprd cadre)

Université de Provence - Équipe DELIC, 29, avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence Cedex

DUREE DU PROJET : 36 mois

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98.	A.P.	C.P.
2003		à définir	A définir

**SUBVENTION DE RECHERCHE OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données...)

CHAPITRE 66.98

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Élaboration d'outils de gestion de bases de données plurilingues : GENETRIX.

André Le Meur, de l'université de Rennes II (laboratoire CNRS UMR 6590), a développé le format GENETER, qui permet la conversion automatique des fichiers informatiques des grandes bases de données terminologiques européennes et d'assurer les échanges à grande échelle des ressources terminologiques. En 2002 les travaux de normalisation ont été étendus à la normalisation des dictionnaires techniques et des dictionnaires généraux mono ou multilingues (format LEXml) en coopération avec les principaux éditeurs de dictionnaires tant français qu'internationaux. Ces travaux de première importance sont en bonne voie de normalisation au sein de l'ISO (ISO 1664 pour la terminologie, ISO 1951 pour la lexicographie) et sont déjà mis en démonstration par l'AFNOR. Il a développé grâce à une aide de 15 000 € la base de données terminologiques INESTERM et assuré la promotion du format GENETER au plan de la normalisation internationale. L'université de Rennes 2 a participé en outre à la mise en ligne des travaux terminologiques du dispositif d'enrichissement de la langue française (nouvelle version de la base de données terminologique CRITER intégrant plus de trois mille termes publiés) et aux projets menés en direction des pays francophones du sud pour la constitution de base de données terminologiques en français et dans les langues partenaires. En 2003, le développement du serveur GENETRIX portera sur le traitement des dictionnaires et des thésaurus en plusieurs langues ainsi que sur la mise en ligne de documents Word produits par des laboratoires de Sciences humaines (histoire et littérature) transformés en XML, de manière à compléter les fonctionnalités de la plate-forme SDX actuellement développée par le ministère. La plateforme linguistique et documentaire sera ouverte pour expérimentation sur Internet aux universités partenaires dans le cadre de travaux coopératifs.

La mise à disposition de ressources terminologiques en ligne est une des conditions de la présence du français dans la société de l'information - ce point fait partie des priorités retenues dans le cadre du plan d'action gouvernemental "*Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information*" (Pagsi). Contrairement à d'autres pays francophones, la France ne dispose pas de grande banque de données terminologiques accessible sur support numérique en ligne ou hors ligne.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

CNRS (accord-cadre)

Université de Haute-Bretagne (Rennes II) UFR de sciences sociales, 6, avenue Gaston Berger, 35043 Rennes CEDEX.

DUREE DU PROJET : 3 ans

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98.	A.P.	C.P.
2003		18.300 €	18.300 €

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION
ET DE RESTAURATION DU PATRIMOINE**

(MARSEILLE)

**CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION
ET RESTAURATION DU PATRIMOINE
(CICRP)**

L'année 2002 a été essentiellement consacrée à la fin de la mise en place juridique et administrative du CICRP en vue de son ouverture en fin d'année. Le CICRP a ainsi été inauguré le 3 octobre 2002 en présence du ministre de la culture, du maire de la ville de Marseille, des présidents du conseil régional PACA et du conseil général des Bouches du Rhône.

Du personnel a été intégré à l'équipe :

- un directeur délégué,
- une photographe- radiologue, technicienne de recherche, remplaçant un départ qui avait eu lieu en 1999
- un technicien d'art, chargé essentiellement de la mise en œuvre de l'hygiène et de la sécurité au laboratoire
- une maître ouvrier d'art, mise à disposition par la BnF en vertu d'une convention, qui renforce la direction des ateliers
- un professeur mis à disposition par le ministère de l'Education pour mettre en place le service éducatif du CICRP

Les travaux d'étude ont porté essentiellement sur des études dites de "conservation préventive" (études climatiques, études d'infestations par des microorganismes, des insectes, conseils et expertises, etc.) ainsi que sur des études préalables à la restauration de peintures de chevalet et de peintures murales. Deux dossiers scientifiques ont été réalisés à la demande de conservateurs, en vue d'aide à l'authentification d'œuvres peintes (dont une sous instance juridique).

Les activités en 2003 vont considérablement augmenter, au vu du nombre de dossiers à traiter pour répondre notamment au programme d'accueil des œuvres des ateliers de restauration. Dans le cadre des programmes de recherches appliqués à la conservation- restauration des biens culturels qui sont développés par le laboratoire, ce dernier a accueilli en 2002 :

- 3 étudiantes en 2^e année de chimie (IUT de Marseille et Poitiers, université de Marseille),
- 1 étudiante en MST Matériaux (Toulouse),
- 1 étudiant en maîtrise des Sciences de la Terre (Aix- Marseille III),
- 2 étudiants en DESS (Archéomatériaux de l'université de Bordeaux, Matériaux de l'université de Toulouse),
- 1 étudiante en 5^e année de l'ESCI de Lille.

Le laboratoire accueille aussi depuis le début de l'année 2002 un doctorant (co encadrement), dans le cadre d'un cofinancement d'une bourse de thèse CICRP- région PACA.

Le CICRP a par ailleurs noué des relations avec plusieurs organismes (BnF, université de Meknès (Maroc)) qui se sont traduites par l'établissement de conventions de partenariat.

Le CICRP va plus particulièrement participer à l'encadrement d'une doctorante de la faculté des sciences de Meknès, dans le cadre d'un projet de conservation des biens culturels de cette ville. Ce projet associant cette université, le CICRP et un laboratoire CNRS d'Aix en Provence (CEREGE) devrait être développé en 2003.

Enfin, le CICRP a participé à des colloques (colloque à l'université de Yale, USA, colloque CEE à Cracovie, Pologne, colloque ICOM-CC à Rio de Janeiro, Brésil, workshop Euromarble à Munich, Allemagne) et publiés des articles dans des livres, actes de colloques, catalogues d'exposition, revues.

1. Equipement du laboratoire

Le laboratoire développe les micro analyses des matériaux constitutifs des couches picturales, de leurs supports et de leurs vieillissements. Il est en train d'optimiser dans ce sens son équipement scientifique, tel que la diffraction des rayons X (besoin d'une platine (x,y) pour support des coupes et lames minces, caméra CCD pour positionnement des zones à analyser) ou l'HPLC dont le système informatique est déficient.

Les appareils du laboratoire permettent aussi de développer des collaborations avec les laboratoires CNRS, universitaires, de la police scientifique, notamment par échange en "temps machine". Ces échanges donnent ainsi accès à certains équipements scientifiques lourds comme la microscopie électronique (MEB, MET).

Par ailleurs, l'équipement photographique et radiographique du laboratoire (équipements des studio et des laboratoires de développement) nécessite d'être complété, amélioré, voire remplacé dans certains cas.

Le laboratoire doit aussi s'équiper de petit matériel de laboratoire complémentaire, notamment dans le domaine des mesures climatiques (thermo hygromètres, psychromètres) et de lumière.

Enfin, le laboratoire a besoin de compléter l'équipement de l'antenne mobile et d'avoir du matériel qui permette de développer ses expérimentations dans le cadre des programmes de recherche menés (enceinte à vieillissement lumineux, équipements pour l'élevage des insectes, etc).

2. Programmes d'études et de recherche

Une autre partie de la dotation sera consacrée au soutien des programmes de recherche, ainsi qu'à la sous-traitance de certaines analyses ne pouvant être réalisées au CICRP.

Des avancées ont été obtenues pour les différents programmes de recherche.

Optimisation des méthodes de désinsectisation par anoxie

Cette année a été consacrée à la recherche bibliographique de traitements de prévention à appliquer à l'issue d'un traitement anoxique sur les œuvres contaminées. Destravaux bibliographiques ont par ailleurs été menés sur les biotopes des insectes nuisibles aux biens culturels de la région méditerranéenne. Les premiers équipements pour leur élevage ont été commandés.

Les travaux prévus pour l'année prochaine vont porter sur la fin de l'équipement nécessaire à l'élevage des insectes et le début de cet élevage.

Optimisation des méthodes in situ de mesures d'absorption d'eau

La calibration de la pipe est maintenant réalisée par le biais d'une pipe modifiée (temps de remplissage avant mesure faible et constant, pression hydrostatique constante, absence de remplissages successifs au cours de la mesure). Ces mesures ont permis de mettre en évidence les relations entre les mesures à la pipe in situ et les mesures de capillarité sur carottes en laboratoire. Les mesures actuelles d'absorption d'eau sont réalisées sur des éprouvettes de pierres de différentes natures, conditionnées à différentes humidités relatives. Les travaux actuels portent aussi sur des mesures de potentiel spontané à différentes forces ioniques, dans le but de caractériser le matériau d'un point de vue de sa structure et de son espace poreux (tortuosité, voire pression d'entrée capillaire). L'année prochaine va être consacrée à la poursuite des mesures actuelles sur différents pétrotypes et à l'exploitation des résultats.

Dégradation thermique des pigments et liants des peintures de chevalet

Les premières analyses par DSC menées sur la matière picturale d'une oeuvre du XIXe siècle ayant subi ce genre de phénomène et conservée à Marseille ont confirmé que les résines utilisées comme vernis et les liants semblent, au contraire de celles utilisées en restauration, sensibles à une dégradation thermique à des températures faibles (40-60 °C). Par ailleurs, l'encadrement de l'oeuvre a constitué une barrière relativement efficace à la dégradation thermique.

En parallèle a débuté une étude expérimentale de la déformation de surface des peintures de chevalet au moyen d'une station de mesure de la microtopographie en trois dimensions et sans contact. Le but est de voir s'il est possible de montrer si la déformation de surface (cloquage) est le témoin d'une dégradation chimique irréversible majeure d'un des composants de la peinture (liant, vernis).

L'analyse approfondie des matériaux constitutifs d'une œuvre ayant subi une forte augmentation de température liée à un incendie devrait être entreprise au cours de l'année à venir. Par ailleurs, une étude expérimentale visant à simuler les processus de dégradation thermique à faible température devrait maintenant être réalisée après vieillissement accéléré d'éprouvettes modèles.

Dégradation des peintures utilisées dans l'art contemporain

Le vieillissement climatique (température, humidité) de deux pigments bleus (phtalocyanine bleue et bleu de cobalt) et de certains de leurs liants associés a permis de montrer la bonne résistance au vieillissement des pigments, contrairement à certains liants couramment utilisés dans le commerce (huile d'oeillette, liants alkyde, acryliques), qui conduisent à un jaunissement des peintures et subissent une dégradation hydrolytique.

Ces résultats ont été présentés sous forme de poster à la 5^e conférence de la communauté européenne à Cracovie, en mai 2002.

Les travaux à venir auront pour but d'une part de confirmer ces résultats et d'autre part de poursuivre les investigations dans la résistance à la dégradation d'autres pigments modernes utilisés par les artistes contemporains.

Une étude sur le comportement face au vieillissement de pigments utilisés par Mario Prassinis devrait débiter l'année prochaine.

Processus de dégradation des pigments à base de plomb

Les travaux menés sur le minium dans le cadre d'une thèse de doctorat, (collaboration entre le CICRP et le CRMC²), ont permis de mettre en évidence certaines phases secondaires, apparaissant lors de la dégradation de ce pigment utilisé dans la réalisation d'une peinture murale à la détrempe. Une hypothèse présentant des mécanismes de dégradation conduisant au noircissement de la peinture murale a été proposée notamment lors d'une communication orale effectuée lors de la 13^e rencontre internationale de l'ICOM-CC à Rio de Janeiro, en septembre 2002 et sous forme de poster à l'école post-doctorale européenne de Ravello en octobre 2002.

Dans le but de vérifier notamment la validité de l'hypothèse proposée, les travaux pour l'année prochaine vont consister en une étude de coupes minces amincies ioniquement au MET (200KV et/ou 300 KV). Parallèlement, un vieillissement expérimental accéléré à la lumière d'éprouvettes expérimentales va être mis en œuvre.

L'étude expérimentale du vieillissement climatique d'échantillons modèles de peintures murales à base de blanc de plomb a montré une relative instabilité de ce pigment dès son application, des constituants (cérusite) disparaissant, d'autres apparaissant (plumbonacrite, lanarkite, organométalliques), ce en fonction de la technique utilisée. Cette étude devrait faire l'objet, l'année prochaine, de la publication des résultats.

Caractérisation et conservation des pigments et liants utilisés par Cézanne

La plupart des pigments présents sur trois palettes (deux provenant de l'atelier Cézanne à Aix en Provence, une gracieusement prêtée par la famille de Cézanne) ayant appartenu à Cézanne à la fin de sa vie ont été caractérisés.

Un article présentant les résultats obtenus a été publié dans le cadre la publication d'un catalogue pour le centenaire de l'atelier Cézanne à Aix en Provence.

L'étude de ces pigments a montré que certains d'entre eux avaient subi une dégradation. L'étude du vieillissement et de la dégradation des peintures à l'huile présentes sur les palettes va maintenant être poursuivie. L'étude des couches de salissures et de leurs interactions éventuelles avec la peinture sous jacente va être entreprise l'année prochaine.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

SERVICE : CICRP

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacances recherche 36 60 95 Subventions aux établissements		Crédits transférés à la DRAC
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme Total		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Total	259 000 €	259 000 €

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III			
Titre IV			
Titre V			
Titre VI			

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE

CENTRE INTERREGIONAL DE CONSERVATION ET RESTAURATION DU PATRIMOINE

SERVICE : TECHNIQUE

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

Equipement scientifique et les programmes de recherches et d'études développés au CICRP (cf. document joint), contribution au soutien de base du centre et de son laboratoire.

Equipement : 219 000 €,

Etude sur la désinsectisation par anoxie : 5.000 €

Etude sur la dégradation des peintures dans l'art contemporain : 1.500 €

Etude sur les pigments et liants de Cézanne : 1.500 €

Travaux en partenariat avec le Maroc : 32.000 €

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

CICRP

21, rue Guibal

13003 MARSEILLE

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		259 000 €	259 000 €

recherche architecturale

groupe de programmes n° 7

LA POLITIQUE DE RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

Activités de recherche en 2002

1. Recherche institutionnelle et soutien de programme

Pour les équipes habilitées au début de l'année 2002, les activités scientifiques s'achèveront fin 2003 par les procédures d'évaluation à mi-parcours. Le travail des experts sollicités commencera dès le mois de juin 2003. En fin d'année, la direction de l'Architecture et du Patrimoine, après avis du Comité consultatif de la recherche architecturale, pourra procéder à l'habilitation des équipes de recherche pour les deux dernières années du programme 2002-2005.

Certaines équipes de recherche dont la dernière évaluation scientifique s'est avérée problématique ont pu recevoir la visite d'un comité d'évaluation ad hoc qui remettra avant la fin de l'année 2002 ses conclusions. Par ailleurs, à la suite des dernières procédures, de nouvelles équipes ont été habilitées pour deux ans. C'est la raison pour laquelle les projections budgétaires pour le soutien de programme de l'année 2003 doivent rester prudentes.

2. Evolution et renouvellement des thématiques de recherche

Les projets scientifiques parvenus au BRAU lors des dernières procédures d'évaluation et d'habilitation exprimaient un certain nombre de perspectives pour le programme quadriennal 2002-2005. Il est donc possible de prévoir que les thématiques suivantes seront plus largement abordées :

- les problématiques scientifiques qui placent au centre des investigations la question interdisciplinaire du paysage ;
- les travaux consacrés à l'histoire des villes nouvelles françaises, dans la logique de mise en œuvre du Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises ;
- les orientations de recherche qui se concentrent sur les relations entre art, architecture et paysages ;
- les perspectives qui appréhendent la place du projet architectural et du projet urbain dans le nouveau dispositif législatif de l'aménagement de l'espace.

3. Perspectives d'action incitative

En collaboration étroite avec la délégation aux Arts plastiques et avec le soutien de la mission de la Recherche et de la Technologie, l'année 2002 a vu le lancement du programme interdisciplinaire de recherche " Art, architecture et paysage ". Dans ce cadre, un premier appel d'offres de recherche a été organisé et jugé. Cinq projets scientifiques sont financés sur budget 2002. Le suivi, la coordination et l'organisation des séminaires scientifiques de cette opération auront lieu tout au long de l'année 2003. Pour dégager une enveloppe budgétaire plus conséquente, le partenariat nécessaire de cette action incitative devra s'élargir en fonction des premières conclusions de cet appel d'offres et du calendrier prévu pour l'année 2003. Plusieurs réunions du comité de pilotage sont prévues au cours de l'année.

Par ailleurs, les dix projets scientifiques retenus pour financement dans le cadre du Programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises seront en 2003 en cours d'élaboration. Le suivi, la coordination et l'organisation des séminaires scientifiques de cette opération auront lieu tout au long de l'année 2003.

4. Les réseaux scientifiques de la recherche architecturale et urbaine

Au cours de l'année 2003, la politique des réseaux de la recherche architecturale et urbaine devra trouver l'espace d'un renforcement avec la mise en œuvre d'une phase d'évaluation et d'habilitation. En effet, certains réseaux scientifiques existants ont produits les résultats attendus. Mais d'autres se sont avérés plus faibles et il conviendra d'en analyser les raisons. L'ensemble des responsables de ces réseaux seront reçus

pour apprécier les conditions et modalités d'un renforcement de cette politique, notamment en direction de l'international.

5. Les relations avec le CNRS

Dans la logique de mise en œuvre de l'accord-cadre MCC-CNRS, les UMR impliquant les laboratoires des écoles d'architecture seront, comme par le passé, soutenues par la DAPA. Un renforcement des relations avec le CNRS devrait voir le jour en 2003 avec l'habilitation des deux UMR parisiennes qui articulent étroitement écoles d'architecture et universités. Par ailleurs, au sein de cette collaboration avec le CNRS, il conviendra de mettre en œuvre l'espace de concertation nécessaire à la rédaction pertinente de nouvelles conventions d'UMR. Enfin, dans la logique de mise en œuvre du programme "Art, architecture et paysages", et dans le cadre des réflexions menées par la mission de la Recherche et de la Technologie sur les relations science/création, la recherche architecturale et urbaine devra s'impliquer dans la dynamique du réseau ArtiSTIC du CNRS (département des sciences et technologies de l'information et de la communication).

6. Les chantiers de l'évaluation

Trois comités d'évaluation ont été organisés dans trois écoles d'architecture pour examiner la situation de trois équipes de recherche. A partir de la conclusion de ces travaux, il conviendra, avec le CCRA, d'engager une réflexion sur cette première expérience. Il est nécessaire en effet que cette réflexion puisse déboucher sur la mise en place d'un dispositif d'évaluation à la fois souple et proche des réalités scientifiques et institutionnelles des unités de recherche.

7. Les unités de recherche multi-sites

Dans un souci partagé par l'ensemble des partenaires de la recherche architecturale et urbaine, il conviendra de réunir les éléments d'analyse susceptibles de permettre la conception, la définition et la mise en œuvre d'unités de recherche multisites. Par une réflexion mesurée sur le regroupement des petites formations de recherche, cette perspective devra notamment épouser la réalité des échelles de structuration de la recherche française et européenne.

8. Fonctionnement du CCRA

A la suite du processus électoral, le Comité consultatif de la recherche architecturale entamera son mandat de quatre ans au début de l'année 2003. Les modalités de son fonctionnement interne devront être étudiées pour que les membres du CCRA puissent s'exprimer de manière constructive sur les sujets concernant le milieu scientifique des écoles d'architecture et participer utilement à la mise en œuvre de la politique scientifique.

9. Valorisation et visibilité de la recherche architecturale et urbaine

Les efforts de valorisation des productions de recherche seront maintenus et renforcés. Ils se doubleront d'initiatives ponctuelles visant à rendre plus visibles, non seulement l'identité du milieu scientifique des écoles d'architecture, mais aussi les caractéristiques essentielles de la politique scientifique elle-même.

10. La politique doctorale

Dans la logique de réflexion et d'action déjà amorcée, devra se développer le dispositif d'incitation à la soutenance de thèse, à l'obtention d'HDR (habilitation à diriger des recherches), à la cohabilitation des filières doctorales avec les universités, etc. Les travaux de concertation suscités par le protocole de coopération avec le ministère de l'Education nationale auront par ailleurs pour objectif de conduire la réflexion sur les questions plus complexes du doctorat en architecture.

FICHE DE SYNTHESE

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

Titre III : 34 97 90 Fonctionnement 34 98 90 Fonctionnement 31 90 90 Vacations recherche 36 60 95 Subventions aux établissements	199 056 €	
	A.P.	C.P.
Titre V : 56 98 Equipement Soutien de programme TOTAL		
Titre VI : 66 98 Subventions de recherche Opérations de valorisation Soutien de programme TOTAL	200 000 € 120 000 € 732 000 € 1 052 000 €	192 815 € 112 815 € 732 000 € 1 037 630 €

2) AUTRES FINANCEMENTS DE LA RECHERCHE :

	Chapitre/article	Montant	Nature de soutien
Titre III	31.03/61	9 150 €	Primes à l'encadrement doctoral
	36.60/58	175 316 €	Fonctionnement complémentaire de la recherche
Titre IV			
Titre V			
Titre VI	66.91/61	152 500 €	Matériel informatique des unités de recherche habilitées ; fonctionnement complémentaire de la recherche

**FICHE DE PROGRAMMATION
DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET DE VACATIONS**

CHAPITRE 34 97 90

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TOTAL DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT 34 97 90 : 199 056 €

Répartition des crédits	Nature des dépenses de fonctionnement
45 000 €	Edition et diffusion de la revue <i>Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i>
111 000 €	Raccordement des formations de recherche des écoles d'architecture au réseau RENATER
43 056 €	<ul style="list-style-type: none">- Dépenses de fonctionnement courant ;- Expertises scientifiques des évaluations ;- Expertises de manuscrits pour la Commission d'aide aux publications scientifiques ;- Conception graphique, réalisation et mise en page des <i>Cahiers de la recherche architecturale et urbaine</i> ;- Traductions d'articles.

**Autres crédits de fonctionnement : 175 316 (chap. 36.60/58)
 152 450 (chap. 66.91/61)**

RECHERCHE ARCHITECTURALE



SUBVENTIONS DE RECHERCHE

(chapitre 66.98)

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE : BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

- Soutien de programme pluriannuel des laboratoires et équipes de recherche propres aux écoles d'architecture ;
- Soutien de programme pluriannuel des laboratoires de recherche intégrés dans une UMR du CNRS.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Ecoles d'architecture, CNRS

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		732 000 €	732 000 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE :BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

- Valorisation de la recherche : aides à l'édition d'ouvrages scientifiques et pédagogiques ; financement de cédéroms ; financement de colloques, séminaires et rencontres scientifiques ; financement des réseaux thématiques de la recherche architecturale et urbaine ;
- Actions de valorisation de la recherche architecturale et urbaine ; archives d'architecture du XXème siècle.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Ecoles d'architecture, Institut français d'architecture ; divers éditeurs.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		120 000 €	112 815 €

**SUBVENTION DE RECHERCHE
OU
DE VALORISATION DE LA RECHERCHE**

(Colloques, publications, expositions, bases de données,...)

CHAPITRE 66.98

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

SERVICE :BUREAU DE LA RECHERCHE ARCHITECTURALE ET URBAINE

TITRE ET RESUMÉ DE LA RECHERCHE :

- Actions incitatives, notamment le second appel d'offres du programme interdisciplinaire de recherche " Art, architecture et paysages.

ORGANISME SUBVENTIONNÉ :

Ecoles d'architecture.

AUTRE(S) PARTENAIRE(S) :

DUREE DU PROJET :

NB : Indiquer si ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel.

S'il s'agit de crédits déconcentrés, indiquer le montant par DRAC sur une feuille à part.

Coût total de la recherche ou de l'opération :			
Subvention du MCC :	ch. 66.98 art.	A. P.	C. P.
2003		200 000 €	192 815 €

LISTE DES ABREVIATIONS

ACROE	: association pour la création et la recherche sur les outils d'expression
AFAN	: association pour les fouilles archéologiques nationales
AP	: autorisation de programme
BCRD	: budget civil de recherche et développement
BnF (BN)	: bibliothèque nationale de France
BPI	: bibliothèque publique d'information
CEA	: commissariat à l'énergie atomique
CESR	: centre d'études supérieures de la Renaissance
CFHA	: comité français d'histoire de l'art
CICRP	: centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine
CMBV	: centre de musique baroque de Versailles
CMR	: conseil ministériel de la recherche
CNAC-GP	: centre national d'art et de culture Georges Pompidou
CNC	: centre national de la cinématographie
CNL	: centre national du livre
CNMHS	: caisse nationale des monuments historiques et des sites
CNP	: centre national de préhistoire
CNRA	: conseil national de la recherche archéologique
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
CNSMDP	: conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
CP	: crédit de paiement
CRCDG	: centre de recherche sur la conservation des documents graphiques
C2RMF	: centre de recherche et de restauration des musées de France
CSI	: cité des sciences et de l'industrie
DAF	: direction des archives de France
DAG	: direction de l'administration générale
DAP	: délégation aux arts plastiques
DAPA	: direction de l'architecture et du patrimoine
DDAT	: délégation au développement et à l'action territoriale
DEP	: département des études et de la prospective
DLL	: direction du livre et de la lecture
DMDTS	: direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles
DMF	: direction des musées de France
DO	: dépenses ordinaires
DRAC	: direction régionale des affaires culturelles
FRE	: formation de recherche en évolution
IMEC	: institut mémoire de l'édition contemporaine
INRIA	: institut national de recherche en informatique et automatique
INPG	: institut national polytechnique de Grenoble
IRCAM	: institut de recherche et de coordination acoustique/musique
IRPMF	: Institut de recherche sur le patrimoine musical en France
ITA	: ingénieurs, techniciens administratifs
LAM	: laboratoire d'acoustique musicale
LFI	: loi de finances initiale
LRMF	: laboratoire de recherche des musées de France
LRMH	: laboratoire de recherche des monuments historiques
MAC	: musée des arts et des civilisations
MAN	: musée des antiquités nationales
MCC	: ministère de la culture et de la communication
ME	: ministère de l'environnement
MEN	: ministère de l'éducation nationale
ML	: musée du Louvre
MNATP	: musée national des arts et traditions populaires
MNHN	: muséum national d'histoire naturelle
MPE	: mission du patrimoine ethnologique
MRT	: mission de la recherche et de la technologie
MSH	: fondation maison des sciences de l'homme
RDF	: " Ressource Description Framework "
RISM	: répertoire international des sources musicales
SC	: sciences chimiques (CNRS)
SDA	: sous-direction de l'archéologie
SDEDI	: sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire
SHS	: sciences de l'homme et de la société (CNRS)
SP	: soutien de programme
SPI	: sciences pour l'ingénieur (CNRS)
UMR	: unité mixte de recherche (CNRS)
UMS	: unité mixte de service (CNRS)
UPR	: unité propre de recherche (CNRS)
URA	: unité de recherche associée (CNRS)
UPRESA	: unité propre de recherche de l'enseignement supérieur associée (CNRS)
XML	: eXtensible Markup Language